UN NOUVEAU PROJET POUR
LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE

Julie DESPRAIRIES
Août 2015

UN NOUVEAU PROJET POUR
LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE
SOMMAIRE

ENGAGEMENTS 4

Préambule 6

I. POURQUOI DIRIGER UN CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL ? 8
1 Le Centre Chorégraphique National comme accélérateur
2 Un CCN, acteur essentiel du paysage chorégraphique
3 Un héritage à transformer

II. LE NOUVEAU PROJET ARTISTIQUE 11
1 Le premier CCN *in situ* pour Grenoble
2 Ma démarche chorégraphique
3 Créations 2016-2019

III. ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES 16
1 Composer avec
2 Rapprochements
3 Partage de l'outil de travail
4 Studio libre

IV. FORMATION CONTINUE 20
1 Formation des danseurs professionnels
2 Formation continue du chorégraphe : Green Mountain College

V. EDUCATION ARTISTIQUE 23
1 Tutoriels vidéos et développement numérique
2 Pratiques populaires et langages contemporains
3 Prendre part aux initiatives existantes
4 Collèges et lycées, des nouveaux équipements culturels
5 Transmission de répertoire
6 A l'affût des opportunités
7 Education à la danse par l'image

VI. COMMENT DIRIGER LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE ? 26
1 Un Centre chorégraphique national dans une Maison de la culture
2 Le fonctionnement quotidien du CCN
3 La fonction sociale du CCN

VII. MOYENS NÉCESSAIRES 29
1 Financements publics
2 Autres sources de fonds
3 Moyens humains

VIII. METHODOLOGIE DE TRAVAIL 32
1 Conduite de changement
2 Travail en réseau
3 Coopération européenne

Conclusion 36

ANNEXES

I. Portrait de Julie Desprairies 39
II. Projets en cours de Julie Desprairies 42
III. Biographies des collaborateurs réguliers de la Compagnie des prairies 44
IV. Budget prévisionnel 2016/2017/2018 45
V. Propositions de collaborations entre le CCN et la MC2 47
VI. Fiche de poste de l'administratrice générale 48

Après un rêve
film de Julie Desprairies et Louise Narboni
réalisé à la Villeneuve de Grenoble en 2012
(photogramme du film)

ENGAGEMENTS

Elargir toujours plus le public de la danse, faire partager mon goût pour les formes contemporaines de l'art, approfondir chaque jour la démarche que je développe depuis quinze ans, tel est le quotidien de ma pratique de chorégraphe.

Envisager la direction d'un Centre Chorégraphique National m'engage à affirmer un positionnement.

Je suis une militante de la présence de l'art dans la cité. Je défends le décloisonnement des pratiques. La création est pour moi un outil d'apprentissage de la démocratie.

Je considère que l'artiste est un chercheur, spécialisé dans son domaine, au fait des questionnements les plus pointus qui animent le monde de l'art, mais dont le rôle social est de faire partager ses recherches au plus grand nombre, par le biais de formes sensibles.

Un art qui part du corps pour parler du monde est fragile par essence parce qu'il s'expose, s'exhibe. Cette fragilité de l'art chorégraphique me semble une force à entretenir. Une proposition artistique vulnérable me rassure. Le doute est un gage d'ouverture à l'autre.

Je revendique un art traversé par des pratiques qui lui sont extérieures. Une ouverture du processus de création aux personnes extérieures au domaine artistique. Une œuvre poreuse, une attention portée au contexte environnant.

Je défends un modèle économique alternatif. Je me démarque du spectacle produit et du spectateur consommateur. Je valorise les ressources de proximité, en adéquation avec le projet artistique. Je crois en la dynamique de projet qui génère ses propres moyens.

L'énergie de la danse irrigue mes relations avec mes interlocuteurs. La curiosité de l'autre motive l'écriture de mes chorégraphies. Je mets mon art au service des personnes. Je cherche à ce que mes projets soient généreux, humanistes, capables de déplacer les habitudes.

Je prétends faire une danse appliquée. Appliquée au contexte, à l'architecture, aux paysages. Je ne dissocie pas la pédagogie de la création, l'action culturelle est intégrée à mes processus de création. Je considère la danse comme un médiateur, la sensibilisation est incluse dans ma pratique de l'art contemporain.

Je ne défends aucune école, aucune esthétique unique, à part celle de la liberté. J'invite dans mes créations les partenaires les plus divers et les interlocuteurs issus d'univers éloignés. Je crois en l'art comme vecteur d'égalité. Je partage mes questionnements avec tous. J'espère parvenir à instaurer des relations fraternelles dans mes projets.

Je voudrais que l'expérience du spectateur ne se restreigne pas à l'admiration, au plaisir visuel, à l'émotion cathartique. Je voudrais que les spectateurs soient acteurs, participent à une expérience sensible, qu'ils en gardent une mémoire physique.

L'art a une fonction esthétique et politique. L'un ne va pas sans l'autre et, si je dirige le Centre Chorégraphique National de Grenoble, je veillerai à équilibrer ces deux fonctions au quotidien.

Petit vocabulaire dansé
du Centre Pompidou-Metz
2010
© Raphaël Zarka

Préambule

Voici plus de quinze ans que je conçois mes pièces chorégraphiques *in situ*. C'est-à-dire inscrites dans un site particulier en intégrant ce qui le constitue : les caractéristiques plastiques, architecturales, topographiques, naturelles, mais également les réalités humaines, les gens qui y vivent, y travaillent, l'utilisent…

Mon ambition avec le Centre Chorégraphique National de Grenoble est de profiter de ce que ces pratiques *in situ*, par-delà leur force esthétique propre, peuvent apporter en termes de direction d'une institution culturelle : penser un espace comme intimement relié à son environnement – la ville, le paysage, la collectivité, le territoire, mais aussi l'histoire et la société – et à ses divers acteurs dans toute leur richesse : habitants, usagers, spectateurs, citoyens, artistes, élèves, danseurs amateurs et professionnels…
Penser l'institution comme une œuvre contextuelle et collective, modelée par le lieu, qui y imprime en retour sa marque ; partagée par le plus grand nombre d'individus qui y participent tout autant qu'ils en bénéficient.

J'ai monté plus de vingt-cinq créations chorégraphiques, toutes *in situ*. D'envergures variables, mes pièces réunissent des équipes allant de trois danseurs (*Petit vocabulaire dansé du Centre Pompidou-Metz*, 2010) à près de deux cents interprètes (*L'Opera nell'opera* pour l'Opéra de Lyon, par des amateurs ainsi que les artistes et techniciens de l'Opéra, dans le cadre de la Biennale de la danse 2012). Je puise mon vocabulaire dans les gestes du travail, les mouvements relatifs aux espaces investis, les danses et techniques corporelles connues des habitants. Mon goût de l'architecture moderne et contemporaine vient de ce qu'elle m'a toujours semblé être un écrin pour le mouvement des corps. Un bâtiment renferme des usages, des circulations, des pratiques. Il est fait de matériaux et de conceptions de l'espace qui invitent au mouvement. C'est ainsi que je procède : en collectant les mouvements qui pré-existent à ma venue dans le lieu, en révélant les postures et formes de corps des usagers, en m'attachant aux savoir-faire des personnes rencontrées sur place, en jouant avec l'environnement urbain.

Cette attention à un lieu, comme base du processus créatif, m'amène à tisser des collaborations avec les acteurs locaux : habitants, employés, milieu associatif, socio-culturel, secteur de l'éducation et de la formation, institutions de divers champs artistiques. Je sais faire collaborer des partenaires très différents qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble :
École d'architecture et structure de réinsertion, Opéra et festival de quartier, Centre national des arts de la rue et Office national des forêts, Chambre d'agriculture et Scène nationale, prestigieuse école de couture et employés municipaux...

En dirigeant le Centre chorégraphique de Grenoble, je crois pouvoir profiter de cette expérience pour en faire un lieu ouvert à l'échange, à la rencontre, aussi bien à l'échelle locale, que nationale ou internationale – de la vallée vers le monde.

Je ne sépare pas la recherche chorégraphique de l'action culturelle. Offrir à tous l'exigence des questionnements artistiques contemporains fait partie de ma pratique. Mes équipes professionnelles sont souvent complétées par des participants amateurs, venant des horizons les plus divers. Accueillir des non danseurs dans une création professionnelle, c'est un choix esthétique et une manière de partager l'art chorégraphique par l'expérience. C'est aussi une forme de geste démocratique : de part et d'autre du « plateau » c'est une même humanité qui cherche à embellir l'instant par le mouvement, sans que les places soient définitivement assignées : le spectateur d'un jour pourra le lendemain se retrouver danseur.

Le monde extérieur est une stimulation permanente pour les créateurs. C'est pourquoi je souhaite ouvrir le Centre chorégraphique à d'autres disciplines (arts de la piste, arts de la rue, arts plastiques, arts de l'image...). En faire ainsi un laboratoire de recherche permanent, nourri par les artistes invités (accueil studio, artiste associé…) et par la riche programmation chorégraphique de la MC2 ; aussi bien qu'un lieu de formation novateur et européen pour les danseurs professionnels, en collaboration avec Le Pacifique-Centre de Développement Chorégraphique de Grenoble.

J'aime l'idée que « prendre la direction » du Centre Chorégraphique National de Grenoble puisse aussi s'entendre comme « aller dans le même sens », faire la route ensemble, en profitant de l'extraordinaire contexte humain, géographique, artistique qui s'offre à nous. Penser le CCN de Grenoble comme un Centre chorégraphique *in situ* – et il serait le premier de ce type en France – nous conduira à en inventer la forme avec tous les acteurs impliqués. Or cette capacité d'invention me paraît la meilleure façon de l'ouvrir vers l'autre, vers l'ailleurs, vers l'universel.

I. POURQUOI DIRIGER UN CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL ?

Pour partager ce positionnement, pour défendre cette approche de l'art chorégraphique et offrir aux artistes qui y sont sensibles un espace de travail, pour donner de l'ampleur à ma démarche et à mon souci de démocratisation de l'art.

1 Le Centre Chorégraphique National comme accélérateur

Je souhaite m'appuyer sur la légitimité de l'institution pour faire travailler ensemble des personnes, des structures, des organisations de tous types qui n'auraient pas encore collaboré. L'ampleur de mes projets en sera décuplée, mais surtout cette connexion via la danse servira l'ambition d'élargir et de diversifier les publics, de mettre en lien l'art chorégraphique avec la société.
La Compagnie des prairies, implantée en Rhône-Alpes récemment, fonctionne sur un modèle économique par projets. Si ce modèle me permet de construire des partenariats financiers, chaque fois sur mesure (en 2006 aux Gratte-ciel de Villeurbanne, en 2008 aux Champs Libres à Rennes, en 2012 à la Villeneuve de Grenoble…), nous n'avons pas les ressources, l'espace, le temps de propager cette démarche, d'en faire bénéficier plus d'acteurs, tant professionnels qu'amateurs (au sens de celui qui aime).

Diriger un CCN me donnera les moyens de partager mon savoir-faire : l'écriture de projets chorégraphiques atypiques et fédérateurs qui creusent une voie singulière de la recherche dans le domaine des arts du geste, tout en permettant une appropriation de formes nouvelles.
Ce projet de direction d'un Centre Chorégraphique National arrive pour moi au bon moment, à l'heure où la Compagnie des prairies est engagée dans de nombreux projets, et que je peux apporter ces perspectives pour faire du CCN de Grenoble un pôle qui portera et fera rayonner la dimension singulière que je porte, qui permet d'amener l'art chorégraphique dans des espaces et auprès de populations qui en sont encore à l'écart.

Or, un CCN est un espace particulièrement adapté à ce rayonnement. La danse *in situ*, qui est au cœur du projet du nouveau CCN de Grenoble, se doit d'inventer aussi son modèle économique. Profondément liées aux lieux, les pièces ainsi créées ne peuvent bénéficier des revenus d'une diffusion traditionnelle (tournée). Elles méritent donc d'avoir, pour la première fois dans le domaine chorégraphique, un centre spécifiquement dédié, soutenu par les institutions.
Ces créations originales puisent leur énergie dans leur contexte, ce qui les conduit naturellement à interagir avec leur environnement.
Faire collaborer diverses institutions, faire se rencontrer pratiques et publics dans toute la diversité qu'un lieu peut offrir, croiser les arts, révéler la beauté d'un site et de ses habitants, ne sont pas les points d'un programme culturel utopique – mais bien ce qu'un Centre chorégraphique dédié aux pratiques *in situ* ne manquera pas de mettre en mouvement, par son principe même.

2 Un Centre chorégraphique national, acteur essentiel du paysage chorégraphique

Quand Jack Lang crée les Centres Chorégraphiques en France au début des années 1980, il adresse à la communauté chorégraphique, encore peu organisée, un signe fort de confiance en sa capacité de développement. On confie alors un outil à un artiste pour qu'il épanouisse son propre langage, gageant sur le fait qu'il s'agit d'une étape importante de l'histoire de la danse. Et on a raison ! Ces artisans de la nouvelle danse française ont fait école, ont fait connaître la danse contemporaine, ont suscité des vocations. Les CCN ont contribué à la production, la recherche, la formation et la sensibilisation à l'art chorégraphique.
Au fil de leur histoire, les Centres Chorégraphiques Nationaux ont considérablement élargi leurs missions de service public. Si les premiers d'entre eux étaient adossés à des Maisons de la Culture ou à des Centres d'action culturelle, qui ont rejoint le réseau des scènes nationales, certains disposent aujourd'hui de leur propre lieu de fabrique et de représentation. Mais globalement, la danse contemporaine souffre encore d'une diffusion souvent insuffisante. Il me semble qu'il faut conquérir de nouveaux espaces, tenter de nouvelles expériences pour aller à la rencontre des publics. Il reste encore beaucoup à faire pour développer la culture chorégraphique, et favoriser, par la rencontre et des démarches participatives, l'accès aux processus artistiques. Pour une nouvelle génération de chorégraphes-directeurs de CCN, le moment est venu de repenser en partie l'usage, le fonctionnement et le « rayonnement sociétal » des centres chorégraphiques : partage de l'outil de travail, propagation des pratiques chorégraphiques et des « savoirs corporels » qui lui sont liés, y compris hors des centres urbains, sont des axes que j'aurai à cœur d'explorer et de développer.

Je voudrais œuvrer à réduire l'écart esthétique entre ce que le public pratique en amateur, les spectacles qui lui sont offerts dans la rue (l'été le plus souvent) et ce qui est montré sur les grands plateaux publics. Un CCN a aussi sa part de responsabilité dans l'accroissement de l'exigence artistique, hors des réseaux déjà soutenus par l'Etat. **Je souhaite, au nom du CCN de Grenoble, proposer des formes *in situ* reconnaissables par leur capacité à toucher les spectateurs tout en aiguisant leur sens critique.**

3 Un héritage à transformer

Ma rencontre avec Jean-Claude Gallotta et Mathilde Altaraz a confirmé mon intuition.
A ses débuts à Grenoble le groupe Emile Dubois a investi les lieux les plus divers, usines désaffectées, piscine, places publiques… Comme moi, Jean-Claude Gallotta vient des beaux-arts, comme moi il s'est formé au contact de ses interprètes, commençant par mettre en scène des corps dansants. Evoquer avec eux cette période fondatrice m'a fait toucher du doigt à quel point pour faire date, pour rayonner nationalement et internationalement, il faut commencer par innover. Pionnier dans la transdisciplinarité, dans le choix des interprètes (tous n'étaient pas danseurs et aucun ne répondait aux canons de la danse classique), dans la liberté de ton et de mouvement, Jean-Claude Gallotta a insufflé à Grenoble et au paysage chorégraphique français un souffle radicalement nouveau.

J'ai toujours vérifié qu'on ne crée jamais mieux qu'en s'appuyant sur des racines. Je souhaite prendre appui sur l'énergie et la fougue qui a caractérisé les débuts de Jean-Claude Gallotta pour poursuivre le chemin de l'innovation du CCN de Grenoble. C'est une figure tutélaire qu'il convient de respecter, d'interroger, de solliciter et non de vénérer ou de rejeter. Respecter cet héritage, c'est être capable de le transformer en répondant aux exigences et aux caractéristiques du présent. Je saurai ménager une transition intelligente dans le respect des équipes en place, des collaborateurs de la Compagnie des prairies et des nouveaux artistes que je soutiendrai dans ce CCN ouvert aux croisements esthétiques.

Printemps
environnement chorégraphique pour les Champs Libres
Rennes, 2008
© Vladimir Léon

II. LE NOUVEAU PROJET ARTISTIQUE

Daniel Buren, qui utilisa le premier l'expression *in situ*, l'exprime très clairement : dans le cas d'un travail *in situ*, il y a interaction. L'œuvre est modifiée par l'environnement et l'environnement est modifié par l'œuvre. C'est cette rencontre entre un contexte et un artiste que je questionnerai dans les projets portés par le CCN de Grenoble. Une rencontre où l'interaction, l'intersubjectivité est rendue possible et favorisée. Il ne s'agit pas seulement de proposer l'art chorégraphique ailleurs que dans la boite noire, il s'agit à la fois de remettre en question le lieu de représentation et de rendre l'art perméable aux spécificités des espaces. L'art s'ouvre à l'extérieur au sens large, il accueille problématiques et pratiques qui lui sont étrangères.

1 Le premier CCN *in situ* pour Grenoble

Le projet de Centre chorégraphique que je défends à Grenoble est donc contextuel. Il s'appuie sur les spécificités des territoires et les qualités des personnes qui y vivent pour déployer largement l'art chorégraphique. C'est le premier Centre chorégraphique en France qui développera cette démarche *in situ* au sein d'un équipement national.

Apparu dans le discours critique au début des années 1970, la notion d'*in situ* décrit des projets d'artistes (notamment plasticiens) qui s'inscrivent dans un espace précis, l'artiste s'appuyant sur les caractéristiques du lieu pour réaliser son œuvre. L'art ne se cantonne plus aux espaces dédiés et cette attention aux sites a pour conséquences un décloisonnement des pratiques artistiques et une intégration des non artistes dans les œuvres. Les happenings qui se déroulent alors hors des théâtres et des musées intègrent des musiciens, plasticiens, danseurs, acteurs. L'*esthétique relationnelle*, c'est-à-dire l'association de non artistes aux œuvres, est née de ces démarches contextuelles.

Les trois caractéristiques de l'art *in situ* – sortie des lieux consacrés à l'art, imbrication des disciplines artistiques et intégration du public dans les œuvres – guident mon projet de Centre chorégraphique à Grenoble.

Les Trois Contents
Manufacture nationale de Sèvres, 2009
© Vladimir Léon

Dans toutes ses missions, le Centre chorégraphique que j'imagine s'ouvre à l'environnement, aux autres pratiques artistiques, aux non danseurs. C'est un CCN en mouvement, repensé, déplacé. Un CCN nomade qui circule à la montagne, dans les villes, en campagne, sur les bords des fleuves, loin des centres. C'est un Centre chorégraphique expérimental, un lieu généreux qui affirme sa place singulière au sein de la communauté chorégraphique européenne, en faisant rayonner la danse qui s'invente aujourd'hui là où on ne l'attend pas.

2 Ma démarche chorégraphique

Depuis plus de quinze ans, je développe des projets pour des lieux précis. Toutes les questions que pose une création chorégraphique – quels mouvements, lumière, sons, costumes, accessoires, scénographie, interprètes, durée, thèmes, rapport au public ? – je les résous par le site. Je prélève les mouvements dans les usages préexistants à ma venue, gestes du travail, postures et circulation des habitants, danses pratiquées dans les lieux, mouvements inhérents aux espaces… J'utilise les lumières déjà installées ou profite de la lumière naturelle. Je collecte des musiques ou des sons du lieu. Je trouve les costumes et accessoires dans les réserves. Mes décors sont les sites. Mes collaborateurs, professionnels et non professionnels, sont recrutés sur place. Les choix d'installation ou de circulation du public sont faits en adéquation avec les contraintes des lieux. La durée et la dramaturgie sont dictées par l'espace investi.

La singularité de cette démarche me conduit à m'intéresser à des personnes et des champs très variés, à envisager l'art chorégraphique au sens très large, à considérer la danse comme un outil de découverte du monde. **C'est ce rapport à l'environnement que je voudrais faire partager au Centre chorégraphique de Grenoble.**

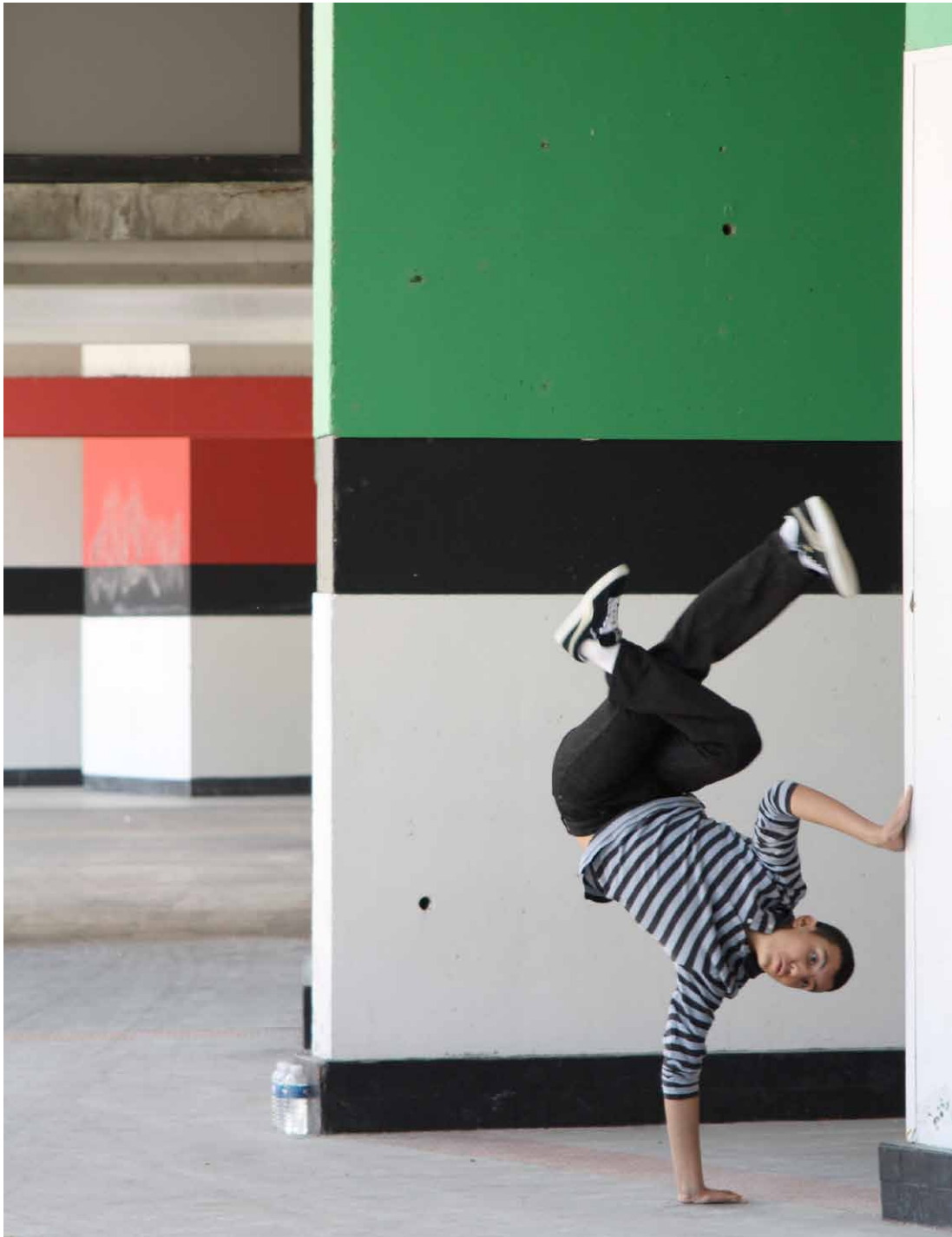

Après un rêve
film de Julie Desprairies et Louise Narboni
réalisé à la Villeneuve de Grenoble en 2012
© Luc Boulat

3 Créations 2016-2019

Pour commencer, je voudrais mettre en scène mon arrivée à Grenoble, ma rencontre avec le public et les professionnels.
Ma première création en tant que Chorégraphe-Directrice du CCN de Grenoble se déroulera en deux temps.

La première partie s'intitulera : JE ME PRÉSENTE
Cette création investira nombreux espaces, intérieurs et extérieurs de la MC2.
J'y présenterai des extraits de mes précédentes créations, projetterai mes films, expliquerai ma démarche, inviterai les artistes avec qui je travaille. Je m'appuierai sur l'histoire passionnante de cette maison de la culture, emblématique de la décentralisation et de la démocratisation culturelle, pour montrer comment j'intègre le passé des lieux pour en donner une lecture actuelle. Je révèlerai les spécificités des bâtiments de Wogenscky et Stinco pour faire comprendre comment j'allie danse et architecture, comment je conçois le mouvement en relation avec les caractéristiques d'un édifice. La danse sera partout et le discours sur la danse aussi, déjà, accessible, stimulant.

Le deuxième volet de cette création s'intitulera : QUI ÊTES-VOUS ?
De la même manière, tous les espaces de la MC2 seront investis, confiés aux personnes qui vivent sur le territoire et qui y dansent, chacun à leur manière.
J'imagine :

- les plateaux présentant des extraits du répertoire des chorégraphes professionnels et amateurs du territoire,
- un chœur d'enfants chantant dans le hall,
- les élèves de Fabienne Saint-Patrice, enseignante de danse contemporaine au Conservatoire de Grenoble, roulant sur les marches du parvis,
- des performances dans le jardin, visibles depuis les studios. Des villardes y broutant tranquillement l'herbe sèche tandis que Céline Perroud danserait parmi elles,
- l'œuvre de Dominique Gonzales-Foster, réactivée par les élèves de Gretchen Schiller, chorégraphe enseignante en arts du spectacle à l'Université de Grenoble,
- des séances d'hypnose dans les loges par Catherine Contour,
- des déclamations de textes fondateurs du *land art* et de l'art contextuel données par les élèves de Patricia Brignone, historienne de l'art enseignante à l'Ecole supérieure d'Art et Design de Grenoble,
- Annabelle Bonnéry dansant à *La Cantine* les plats du chef Christophe Aribert préparés par les élèves de Lesdiguères (et le public dégusterait la fameuse raviole « mammame » créée pour l'occasion),
- les élèves de CE2 d'Anne Clisson circulant en dansant en file indienne, vêtus de tout l'attirail des sports d'hiver,
- Mathilde Altaraz écrivant ses mémoires en direct,
- Pierre Pontivianne investissant la passerelle vitrée menant aux studios,
- les breakers de la Villeneuve voisine animant une battle devant l'entrée de la MC2,
- Michèle Crozet, figure historique des arts plastiques à Grenoble, performant un émouvant hommage à René Rizzardo dans la salle du même nom…
- Quant à moi, j'entretiendrais régulièrement des conversations publiques (amplifiées) avec les acteurs chorégraphiques locaux (et le public se rendra compte qu'il ne connait pas si bien ceux qu'il croyait connaître par cœur)…

Le Pacifique-Centre de Développement Chorégraphique, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design, le département arts du spectacle de l'Université, La Cascade, le Conservatoire, le Tricycle, l'Ecole d'architecture, la Bifurk, l'Ecole hôtelière Lesdiguière, l'Ecole primaire Jean Macé, la Chambre d'agriculture, l'Espace 600… nombreux des futurs partenaires du Centre chorégraphique de Grenoble seront là, bien présents, à l'œuvre, déjà au travail avec nous.

Cet environnement chorégraphique inaugural donnera le ton. Celui du foisonnement et de la précision, de la pluralité et de la spécialisation. Les spectateurs assisteront à la mise en scène de la rencontre d'une chorégraphe avec les habitants d'une ville, d'un département, d'une région. Ils seront acteurs des premiers termes d'un dialogue entamé alors et amené à se poursuivre et à s'enrichir au fil des projets communs.
Ils pourront dire « j'y étais ! ».

JE ME PRÉSENTE / QUI ÊTES-VOUS ? est une création qui impulsera le souffle que je souhaite faire circuler dans le CCN de Grenoble tout au long de mon mandat.

Rendez-vous annuel *site specific*
Ainsi, une fois par an, je donnerai rendez-vous au public et présenterai une création *site specific*, créée pour et par un lieu du territoire, avec les personnes qui y étudient, travaillent, habitent. Parmi les lieux capables de fédérer une grande énergie humaine, j'imagine « investir » la station de ski de l'Alpe d'Huez, le Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye, une noiseraie à Vinay, l'hôtel de ville de Grenoble… C'est dans un dialogue avec les partenaires et leur rythme d'activité que je déterminerai la temporalité de ces projets et l'équilibrage de ma présence dans la métropole grenobloise par rapport à mes autres projets en France et dans le monde.

Par ailleurs, je poursuivrai les projets de la Compagnie des prairies déjà en cours :
- Une randonnée chorégraphique pour la communauté de communes Cluses-Arve et Montagnes.
- Une création pour le Musée des Confluences en partenariat avec la Biennale de la danse de Lyon.
- Une résidence de création dans le parc d'Ermenonville, parc philosophique du XVIIIe siècle, organisateur du festival des Fabriques.
- Une pièce pour le musée Manarat Al Saadiyat, lors de la Foire d'art contemporain Abu Dhabi Art (commissariat Fabrice Bousteau).
- Une création participative pour le nouveau quartier des Batignolles à Paris.

(Présentation détaillée des projets 2016/2017 en annexe II).

La Foire des prairies
fête foraine chorégraphique
Amphithéâtre du Pont-de-Claix, 2015
© Luc Boulat

III. ACCOMPAGNEMENT DES ARTISTES

Dans ma vie d'artiste, les personnes qui m'ont le plus aidée sont celles qui ont su écouter mes besoins du moment. Chaque artiste a des nécessités différentes à chaque étape de son parcours professionnel. Imaginer un modèle unique de soutien à la création, d'aide à la structuration ou encore de formation continue risquerait de « normer » les évolutions chorégraphiques. Je souhaite diversifier l'accompagnement de mes pairs afin de proposer un « sur mesure » de qualité, dans un cadre garantissant un minimum de moyens à l'œuvre en cours.

Le cahier des missions et des charges des Centres Chorégraphiques Nationaux incite à partager l'outil, chaque année pendant plusieurs semaines, avec des artistes par le prêt du studio, un travail des techniciens, un soutien financier : c'est le dispositif « accueil studio ». Je souhaite intégrer pleinement cette mission du CCN au sein de mon projet et la faire évoluer vers une logique de projet qui engage l'équipe artistique, administrative et technique à travailler étroitement avec les compagnies invitées.

1 Composer avec

Dans la vie quotidienne, nous sommes tous tenus de composer avec une réalité qui nous entoure. On compose avec les autres, les situations, le contexte. C'est ce qui nous fonde comme êtres socialement reliés à l'environnement. Le jeu sémantique entre la composition, au sens l'écriture, en l'occurrence chorégraphique, et notre capacité à prendre en considération le monde qui nous entoure m'inspire un nouveau type d'aide aux compagnies professionnelles.

Quelle serait la différence ? Le Centre chorégraphique s'engage davantage dans le suivi d'un artiste en pleine expansion nationale et internationale ; en échange, celui-ci s'implique sur le territoire. Le chorégraphe n'est plus, seulement, un chercheur pointu et reconnu accueilli deux semaines dans le confort d'un studio bien équipé... il vient à Grenoble pour questionner, avec nous, un projet qui privilégie la porosité avec le monde extérieur et s'ouvre à une pratique ou à un lieu extérieurs au champ chorégraphique (l'agriculture, un sport, une usine, un musée...). Sur une période longue (deux mois minimum), le chorégraphe invité s'engage à venir régulièrement et nourrir sa recherche par l'ouverture de son processus de travail à des personnes, des lieux, des institutions extérieures au milieu de la danse.

Le Centre chorégraphique aide l'artiste invité à préciser ses besoins avant sa résidence (durée de séjour, période, intention, expérimentation visée, savoir-faire recherchés, etc.) ; il le met en relation avec les sujets qui l'intéressent et le suit dans son écriture s'il le souhaite. Le CCN de Grenoble finance une coproduction de 10 000 € minimum, les déplacements de six personnes maximum (sauf cas exceptionnel de partage des frais avec la MC2), l'hébergement et les repas ainsi que les diverses compétences du personnel pour cette étape de création. Le plus : la présence d'un chercheur en sciences sociales, qui suit cette résidence, donne lieu à une publication.

Les artistes invités pourraient choisir de composer avec une unité de soin palliatif d'un hôpital, une classe de danse classique du Conservatoire, un bâtiment emblématique de la seconde moitié du XXe siècle, une équipe de rugby, une grotte, un chenil, un centre d'art contemporain, le conseil municipal d'une petite commune rurale, un apiculteur, un musée départemental, une exploitation laitière, une crèche, une usine de ciment, un fleuve, une école de ski de fond, une start-up, une ville d'art et d'histoire, une association de danse debout…

La collection *Composer avec*

La force des arts plastiques est de produire systématiquement des traces écrites, à chaque présentation d'œuvres d'artistes ; une exposition, même modeste, génère toujours son catalogue et ses outils critiques sur le travail de l'artiste présenté.
Ce réflexe éditorial a tendance à manquer dans le champ chorégraphique.
Rares sont les chorégraphes qui ont bénéficié d'un discours critique sur leur travail. Parallèlement, les chercheurs en danse souffrent de débouchés – autres qu'universitaires – dans le quotidien de leur pratique.
La mission d'un CCN est aussi de garder traces des recherches artistiques qu'il a accompagnées, de favoriser l'émergence d'une pensée sur la danse, d'aider les chorégraphes à allier théorie et pratique, réflexion et danse. En collaboration avec un éditeur et l'association des Chercheurs en Danse, chaque *Composer avec* donnera lieu à une publication. Ainsi, chaque artiste choisi pour le *Composer avec* repart avec un catalogue explicitant sa démarche, révélant son univers plastique, renvoyant à des plateformes internet où découvrir son langage chorégraphique et permettant un regard critique sur son travail.
Le Centre chorégraphique de Grenoble constitue, au fil des ans, une collection d'écrits sur la danse en forme de portraits d'artistes, qui témoignent de différents processus de création, d'un point de vue théorique et pratique.
La diffusion de cette collection fait rayonner le CCN de Grenoble au niveau national et la qualité de ces ouvrages, tant sur la forme que sur le fond, en font une référence d'éditions sur les chorégraphes actuels.

2 Rapprochements

Rapprochements a pour objectif de mettre en relation des compagnies locales et des nouveaux commanditaires. Avec mon équipe, nous commencerons par rencontrer les chorégraphes implantés, écouter leur démarche et leur parcours, analyser leurs besoins. Accompagner la structuration, approfondir une recherche sur la notation, développer des réseaux européens, épanouir une relation au paysage, concevoir un logiciel de façonnage du mouvement paraissent des préoccupations de spécialistes appelant le regard d'experts. Je fais le pari qu'en adaptant ces besoins à un projet mené dans un cadre précis (une intervention d'un an dans une école, une collaboration avec une entreprise...), la qualité du résultat artistique s'en trouvera décuplée.
Dans le cadre du programme *Rapprochements*, le CCN de Grenoble n'apporte pas d'aide financière, il offre aux artistes une expertise des besoins, une mise en relation avec un commanditaire, une écoute régulière de l'avancée du projet, une aide à la recherche de financements (relecture des notes d'intention et des éventuelles demandes d'aide), un cadre professionnel de présentation du résultat.

Je constate que nombreuses compagnies s'épuisent à essayer de coller à un modèle (production, création, diffusion) qui offre des perspectives réduites dans un contexte saturé ; que le plus important pour des équipes artistiques, c'est d'être engagées dans des projets et que multiples sont les contextes où la danse peut trouver sa place.
Je pars du principe que le CCN occupe une place privilégiée pour mettre en relation les artistes d'un territoire et des structures susceptibles de les accueillir ; que le CCN a un devoir d'accompagnement des acteurs chorégraphiques locaux et que le CCN doit jouer un rôle de sensibilisation à la danse auprès de partenaires variés.
Je propose donc de mettre en place un programme de connexion entre les équipes artistiques œuvrant sur le territoire et des structures désireuses de les accueillir.
Le Centre chorégraphique sera un outil de mise en réseau, un facilitateur qui permettra aux compagnies de trouver leur juste place et d'innerver le territoire.

Concrètement, comment opérer ce rapprochement ?
Telle école envisage un projet artistique sur l'année, tel musée imagine une présence chorégraphique pour son prochain vernissage, telle entreprise verrait volontiers ses employés engagés sur une conscience du corps dans l'exercice de leurs tâches, telle équipe soignante aimerait favoriser une communication kinesthésique avec ses patients, telle maison de retraite axe les projets de son année sur les danses d'autrefois… nombreuses sont les occasions de faire exister la danse professionnelle ailleurs que sur les plateaux. Tout le monde y gagne : les équipes travaillent, engagent des projets parfois au long court ; les structures accueillantes s'ouvrent à des pratiques contemporaines de l'art.
Là est l'enjeu du programme *Rapprochements* : l'action culturelle n'est plus parallèle au processus créatif, la rencontre avec l'autre devient motif de création.
C'est pourquoi, à l'issue du programme *Rapprochements* l'artiste accompagné par le CCN présente au public le résultat du travail engagé avec les structures extérieures, soit sur un plateau de la MC2, soit dans le lieu même de la résidence (l'hôpital, la prison, l'école, le musée, l'entreprise). L'artiste est libre d'associer ou non au spectacle les personnes qui l'ont reçu. Pour éviter tout risque de « rendu d'atelier », l'artiste est accompagné sur la technique et la communication. Sa création, élaborée *in situ*, a l'exigence et la tenue d'une pièce de l'artiste qui aurait été créée en studio.

Qui dit qu'un projet chorégraphique créé dans une usine ne donnera pas lieu à un chef d'œuvre ?

3 Partage de l'outil de travail, un(e) artiste associé(e)

Dès 2017, quand le nouveau projet du CCN de Grenoble aura trouvé son rythme auprès des équipes et du public, je souhaite ouvrir pour trois ans la direction à un autre artiste, coutumier des pratiques transversales. Il s'agit pour moi de partager aussi bien l'outil que la gouvernance. L'artiste associé(e) pourra proposer des axes complémentaires à ceux que j'impulserai au CCN.
Cette invitation à un(e) artiste associé(e) permettra de remettre en chantier mes points de vue, d'ouvrir de nouvelles perspectives de travail et d'offrir une esthétique renouvelée aux spectateurs.

4 Studio libre

Si le Centre Chorégraphique National de Grenoble s'exporte, grâce à ses projets et ceux qu'il accompagne, aux quatre coins du territoire, il est soucieux de proposer aussi ce qui manque cruellement aux danseurs : un lieu régulier, accueillant et ordinaire pour danser, se retrouver, répéter, s'entraîner.
Chauffé en hiver, confortable, avec toutes les commodités nécessaires (toilettes, vestiaires, douche), un espace au sein du CCN sera offert aux danseurs et chorégraphes locaux, sans réservation ni contrainte à part le respect du lieu et des équipes qui s'y retrouvent.
Une inscription annuelle en tant que professionnel de la danse donne accès à cet espace, ouvert à toutes les esthétiques.
Le *Studio libre* recouvre plusieurs priorités :

- Un signe fort de partage des espaces envoyé à la communauté chorégraphique du territoire.
- Le désir d'un centre chorégraphique vivant, qui transpire d'activités chorégraphiques à toute heure du jour.
- La réponse à un besoin de réduction des contraintes dans l'exercice quotidien de la danse.
- La foi en l'autorégulation (l'exemple de l'utilisation quotidienne et pacifiée du parvis de l'Opéra de Lyon par des danseurs de hip-hop nous y conforte).
- La favorisation d'espaces informels où les professionnels de la danse peuvent se rencontrer et échanger avec l'équipe du CCN de Grenoble.

Et pourquoi ne pas développer une application pour smartphone qui indique aux danseurs quand le studio est disponible ?

Le Centre Chorégraphique National de Grenoble n'est pas la maison d'*un* artiste, mais la maison *des artistes*.

Tes jambes nues
petite bacchanale agricole
Parc Rousseau d'Ermenonville, 2014
© Laurent Paillier

IV. FORMATION CONTINUE

Ouvrir la danse à d'autres pratiques et ouvrir le processus de création aux personnes extérieures à l'art chorégraphique sont les deux piliers de ma conception de la formation et de l'éducation artistique.

1 Formation des danseurs professionnels

L'offre d'entraînement régulier du danseur est assumée depuis de nombreuses années par Le Pacifique-CDC de Grenoble. Il est important de poursuivre et renforcer les liens avec Christiane Blaise et son équipe pour harmoniser les propositions faites aux danseurs professionnels sur le territoire.
Selon la méthode appliquée à tous les domaines d'intervention du CCN de Grenoble dans la cité, nous mènerons avant tout avec mon équipe un état des lieux de l'existant pour proposer une offre qui réponde aux attentes du secteur chorégraphique sur le territoire.
Les propositions ci-dessous seront donc à affiner en fonction des besoins identifiés.

Fondamentaux, pratiques périphériques ou somatiques, danses populaires et d'ailleurs

- Un pédagogue reconnu assure un cours régulier d'une technique fondamentale : classique, Cunningham, Limon, hip-hop… Le niveau d'exigence élevé allié à la régularité de la présence de l'intervenant assure les danseurs d'un entretien régulier facile d'accès et de qualité.
- Plus le danseur est formé aux autres pratiques, plus il élargit son champ de compétences, plus il est capable de rejoindre différents projets de chorégraphes variés. Ainsi, je souhaite développer une offre d'ateliers spécialisés : chant, langue des signes, acrobatie, écriture du mouvement, improvisation musicale, outils numériques, jeu théâtral, jonglage…
- Pour que les danseurs ou circassiens apprennent à prendre soin de l'outil qu'est leur corps, j'envisage d'axer une partie de la formation sur la connaissance et l'entretien du corps : Feldenkrais, anatomie, BMC, yoga…
- Régulièrement, des danseurs viennent partager des danses venues du monde entier : zouk, salsa, maloya, flamenco, haka, krump, coupé décalé, pantsula…

Toutes ces offres nécessaires aux interprètes sont à construire une fois l'offre publique et privée étudiée, en accord avec Le Pacifique-CDC de Grenoble.

Les master classes

Les artistes chorégraphiques sont demandeurs de relations privilégiées avec des chorégraphes et pédagogues reconnus. Sur le modèle des formations proposées à Paris par le CDC Atelier de Paris Carolyn Carlson, le CCN de Grenoble pourrait proposer chaque saison des *master classes* avec des personnalités de premier plan, en veillant chaque fois que possible à harmoniser ces propositions avec la programmation de la MC2.
En tant qu'artiste-directrice, je proposerai également une *master class* annuelle à destination des professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour rencontrer dans l'intimité du travail les acteurs chorégraphiques du territoire.

La formation professionnelle ouverte aux amateurs

Pour favoriser la découverte des pratiques professionnelles par les amateurs, et dans un esprit de « discrimination positive », deux places par cours, ateliers, master classes sont réservées à des non danseurs. Après avoir été choisis sur lettre de motivation, ils accèdent à tous les cours gratuitement pendant un trimestre.

2 Formation du chorégraphe : Green Mountain College

L'histoire de la modernité en danse est liée à certains lieux « improbables » qui se sont révélés être d'incroyables ferments ; de Monte Verita au début du XXe siècle (ou se sont rencontrés Rudolf von Laban et Mary Wigman) au Black Mountain College aux Etats-Unis dans les années 1950, où se croisaient poètes, plasticiens, musiciens (John Cage), danseurs (Merce Cunningham) et où sont apparus les premiers « happenings ». Plus près de nous, le projet Skite mené par Jean-Marc Adolphe de 1992 à 2010, ou Camping, que Mathilde Monnier vient d'initier au Centre National de la Danse, ouvrent la voie à des formes innovantes de formation, recherche et création.

Avec *Green Mountain College*, à l'initiative du CCN de Grenoble, chaque été pendant deux semaines, une douzaine de chorégraphes en activité se retrouve dans un lieu excentré (Uriage, ou Les Adrets en Isère, en partenariat avec le festival de L'Arpenteur par exemple) pour développer chacun un projet encore à l'état d'ébauche. Résidence d'écriture permettant d'échanger pratiques et réflexions, *Green Mountain College* est pensé dans un esprit complètement *in situ*, et un peu sauvage (encouragé par la nature environnante), où le partage de problématiques, de questionnements et d'éventuelles fragilités, trop rare dans l'exercice de notre métier, permettra d'avancer ensemble vers l'élaboration de projets singuliers, dans un esprit à la fois convivial et sérieux, pragmatique et farfelu.

Des présentations publiques du projet développé dans ce cadre sont prévues à l'issue de ces deux semaines de « body-storming » ; public et professionnels sont invités à partager l'état d'esprit particulier de chaque session. *Green Moutain College* est une fabrique collective du projet de chacun, un espace privilégié pour révéler, préciser et affirmer l'écriture personnelle des chorégraphes participants. La dimension internationale de *Green Mountain College* permet un élargissement des pratiques et des points de vue.

La première édition pourrait être imaginée en partenariat avec le Flux Laboratory à Genève, autour du centenaire du Cabaret Voltaire et du mouvement Dada.

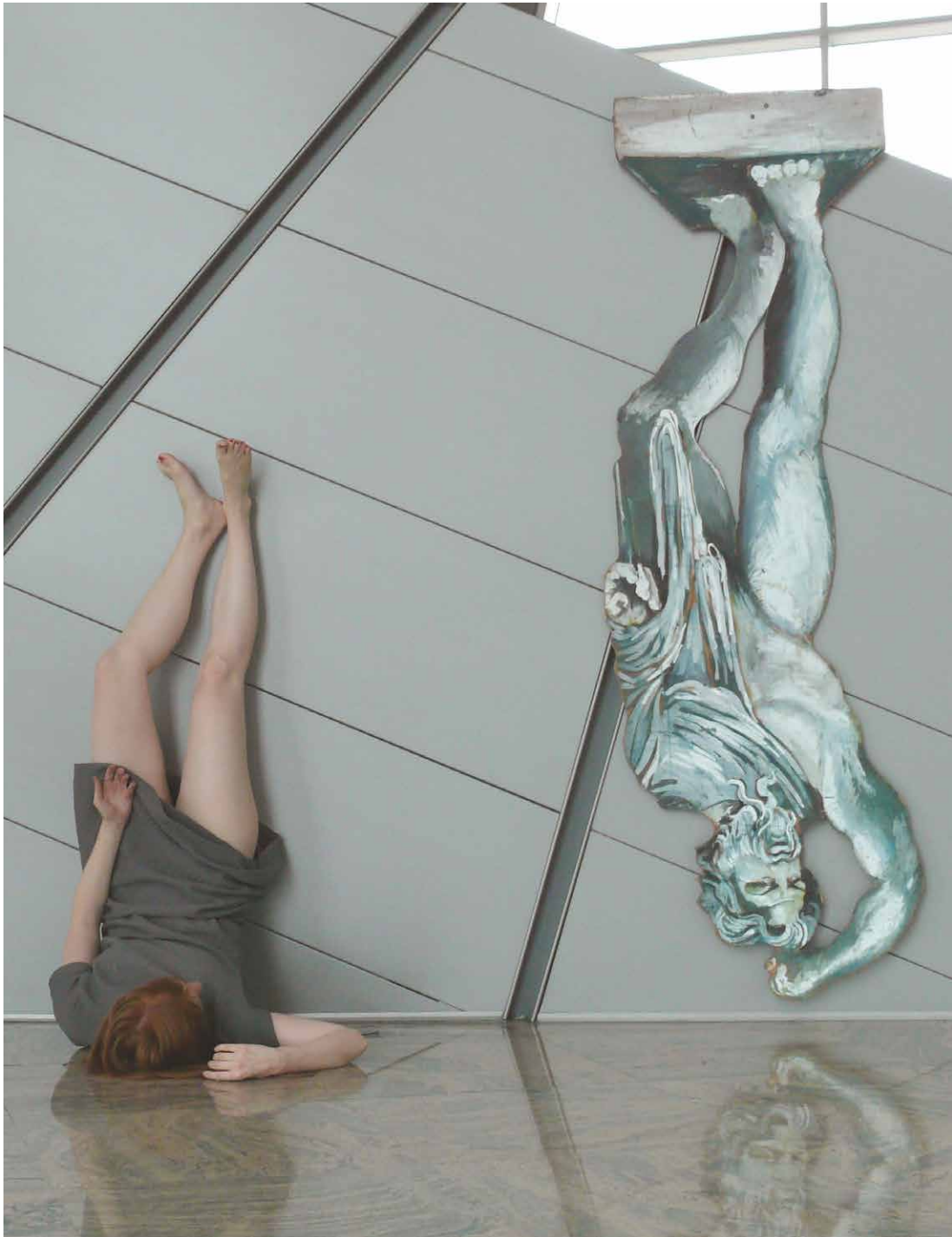

Style international
Opéra de Dijon, 2013
© Vladimir Léon

V. EDUCATION ARTISTIQUE

Le CCN que je dirigerai aura une politique d'éducation artistique ambitieuse, atypique, tous azimuts, souvent reliée à des projets d'artistes et répartie sur toute la région. Outre le programme *Rapprochements* décrit plus haut (voir page 17), nous mettrons en place des tutoriels vidéos, des partages d'œuvres, le soutien d'initiatives existantes, des partenariats solides avec les structures éducatives, des ateliers de transmission. Dans un souci constant d'excellence et de vulgarisation de la danse contemporaine.

1 Tutoriels vidéos et développement numérique

Le succès considérable de la vidéo d'Anne Teresa de Keersmaeker transmettant sa chorégraphie *Rosas danst Rosas* et l'appropriation planétaire qui en a découlé nous engage à utiliser ce moyen de diffusion. Il sera proposé à chaque chorégraphe invité pour le *Composer avec* de se prêter à la réalisation d'un tutoriel vidéo de quelques minutes permettant la transmission d'un extrait de sa création en cours. Ce tutoriel sera mis en ligne et trouvera sa place naturelle sur le site du CCN et dans la rubrique « Apprendre et comprendre » de numeridanse.tv.
Partant du principe que nous ne sommes qu'à l'aube des possibilités offertes par le numérique pour ouvrir davantage l'art chorégraphique au plus grand nombre, je ferai le choix d'utiliser au maximum ces nouveaux outils. Mon équipe aura la charge de mener un important travail de visibilité des actions du CCN de Grenoble sur la toile et donc plus largement de communication de la danse à travers les réseaux sociaux et les différentes applications existantes.

2 Pratiques populaires et langages contemporains

S'appuyant sur des créations chorégraphiques qui mettent en scène une pratique physique populaire (footing, natation, danse folklorique), le CCN de Grenoble invitera des créateurs à partager leurs visions de ces pratiques avec les personnes qui courent, nagent, dansent au quotidien. Des exemples d'ateliers partagés possibles :

- Maeva Cunci, la sprinteuse d'Emmanuelle Vo-Dhin, et le Spiridon Club Dauphinois, association de course à pied.
- Alessandro Sciarroni, et son travail à partir de danses traditionnelles bavaroises, et La Delphinade, troupe folklorique de Grenoble.
- Julie Nioche, partageant ses *Sisiphe* avec Endurance Grignon, club isérois d'endurance.
- Daniel Larrieu, à la rencontre des nageurs de la piscine d'Echirolles où *Waterproof* fut donné il y a trente ans.

Dans la mesure du possible, ces partages de savoir-faire donneront lieu à une re-création de la pièce, dans des conditions professionnelles, ouverte aux non-danseurs.

3 Prendre part aux initiatives existantes

L'éducation populaire est une tradition fortement ancrée dans la culture iséroise. Le CCN de Grenoble se positionne comme acteur de cette tradition, au sein de la communauté des militants culturels et apporte son soutien aux nombreuses initiatives qui existent déjà. Par exemple, nous renforcerons les partenariats avec L'Espace 600, scène Rhône-Alpes voisine du CCN, spécialisée dans le spectacle jeune public.

4 Collèges et lycées, des nouveaux équipements culturels

Considérant que tout lieu d'enseignement peut se revendiquer équipement culturel actif au sein de la cité, nous monterons des partenariats avec les structures scolaires pour favoriser la présence régulière d'artiste dans leurs murs. A l'écoute des équipes pédagogiques et de leurs besoins, nous les orienterons vers des démarches et langages contemporains et serons garants du bon déroulement des résidences associant équipes artistiques, enseignants et élèves.

5 Transmission de répertoire

Pour les dix ans de *Danse en amateur et répertoire* (programme organisé par le Centre National de la Danse et La Villette à Paris, qui permet à des compagnies amateur de produire un extrait de pièce du répertoire contemporain), le CCN de Grenoble accueille une version régionale de l'événement. Une dizaine de compagnies viennent présenter sur les plateaux de la MC2 des reprises d'extraits de pièces du répertoire d'auteurs contemporains (Duboc, Ikeda, Bastin...).
Un important travail de communication est mené par le CCN pour que la majorité des écoles et groupes de danse du territoire assistent à l'événement. Pour faire exister le patrimoine vivant auprès des danseurs amateurs, des partenariats avec d'autres Centre Chorégraphiques Nationaux sont ensuite engagés pour que des pièces de groupe des Chorégraphes-Directeurs soient confiées à ces écoles, en vue d'être reprises.
Par exemple :

- *Levée des conflits* de Boris Charmatz (CCN de Rennes)
- *Lied Ballet* de Thomas Lebrun (CCN de Tours)
- *D'après une histoire vraie* de Christian Rizzo (CCN de Montpellier)
- *Pléiades* d'Alban Richard (CCN de Caen)

6 A l'affût des opportunités

Le CCN est à l'écoute de toutes les occasions de faire exister l'art chorégraphique, sur les supports et dans les contextes les plus divers.
Par exemple :

- Le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) d'Isère prépare un guide de l'architecture XXe siècle en Isère ? Je propose à Serge Gros, son directeur, d'illustrer les notices descriptives des bâtiments par des photos de danseurs agissants dans ces architectures.
- La Ville de Grenoble a un projet scénographique pour une meilleure visibilité du riche patrimoine de sculptures publiques sur la commune (éclairage, cartels, cartographie…) ? Le CCN propose d'accompagner de processus signalétique par la présence d'un chorégraphe chargé d'activer ces sculptures lors de l'inauguration du parcours.
- La Coupe Icare (grande manifestation de vol libre organisée chaque année sur les plateaux isérois) veut s'ouvrir à la danse contemporaine ? Nous répondrons présents.

7 Education à la danse par l'image

Personnellement, je suis venue à la danse relativement tardivement. Spectatrice boulimique, j'ai vu beaucoup de spectacles, mais des pans entiers de l'art chorégraphique me restaient inconnus. Mon âge aussi – je suis née quatre ans après *Roof Piece* de Trisha Brown, sur les toits de Manhattan – me privait de références fondatrices.
Vidéodanse, festival annuel de vidéos de danse au Centre Pompidou à Paris, a constitué pour moi une véritable formation. C'est pourquoi je pense qu'il est indispensable de rendre accessibles des films de danse, sur la danse ou bien réalisés par des chorégraphes.
Le CCN s'engage :

- à installer dans ses murs, à proximité du Studio libre, trois postes de consultation en libre accès où le visiteur, confortablement installé, dans des conditions optimales de réception (son et images de qualité et coupé du monde environnant) a accès à plusieurs plateformes ressources : numéridanse, 30ansdedanse.fr, danses sans visa…
- à proposer, en partenariat avec la Cinémathèque de Grenoble et le pôle Images du Centre National de la Danse, des programmations thématiques mensuelles à l'issue desquelles une rencontre est organisée avec le chorégraphe et/ou le réalisateur.

VI. COMMENT DIRIGER LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE ?

1 Un Centre chorégraphique national dans une Maison de la culture

Depuis la rénovation de la prestigieuse Maison de la culture, devenue la MC2 en 2004, cette scène nationale est la plus importante du réseau en termes de production des artistes nouveaux de toutes les disciplines (danse, musiques et théâtre) et de présentation à un public nombreux (près de 100 000 billets édités par an). Le capital d'attractivité de cette Maison, inaugurée par le Ministre des Affaires culturelles André Malraux en 1968, est resté intact au fil des réorganisations. La MC2 reste très repérée par les Grenoblois, les Isérois et bien au-delà. Elle apporte une offre culturelle de qualité incontournable en région Rhône-Alpes.

Composer, construire, imaginer avec la direction de la MC2 et toute l'équipe de relations avec le public de cet établissement, est un préalable indispensable pour travailler en intelligence. C'est une grande force pour un CCN d'être intégré à un tel théâtre et c'est une chance pour cette Maison de pouvoir compter sur des équipes de création implantées dans ses murs. Si une dynamique commune est trouvée, tout le monde a à y gagner.

S'associer en matière d'actions culturelles envers les amateurs de danse (comme le CCN et la MC2 le font déjà) est un volet que j'aimerais tout particulièrement développer, puisqu'il est inhérent à mon projet artistique. Quand la programmation danse s'élabore à la MC2, partager l'information afin d'imaginer des actions culturelles (pédagogiques et professionnelles) autour de la venue d'artistes renommés. Prévoir l'invitation de grandes figures, quelques jours avant leurs représentations, pour une conférences dansée ou une *master class*, permettrait que la présence de ces artistes de renommée internationale à Grenoble bénéficie au plus grand nombre, en dehors du spectacle lui-même.

Quelles articulations au quotidien mettre en place avec l'équipe technique, l'atelier de fabrication de décors, de costumes, les relations publiques, la billetterie ? Nous prendrons le temps de nous renseigner sur les habitudes, de comprendre les logiques préexistantes à notre venue, de poser toutes les questions nécessaires pour proposer des collaborations qui répondent aux besoins et envies des uns et des autres.

Plusieurs chantiers sont à envisager en collaboration. Par exemple, une nouvelle signalétique du CCN de Grenoble pourra être pensée avec le service Communication de la MC2. Cette réflexion autour des accès et de la circulation dans le Centre chorégraphique amènera des questions sur les circulations et le partage des espaces. Si nous voulons que cela fonctionne, pour le public, pour les équipes, il faut l'élaborer ensemble.

Avec Jean-Paul Angot, nous sommes déjà en accord sur le fait que la MC2 soit partenaire du concours « Reconnaissance » fondé et coordonné par Le Pacifique-CDC. Dans ce cadre, la MC2 et le CCN apporteront une aide à la production à une jeune compagnie prometteuse, choisie le 21 novembre prochain à l'Hexagone de Meylan. Un bel exemple de confiance en cette plateforme européenne qui, depuis 2009, fait connaître, aux professionnels et aux passionnés, des artistes prêts à tourner.

Afin de travailler dans un cadre juridique serein, je souhaite qu'au contrat pluriannuel d'objectifs qui liera le CCN de Grenoble à ses partenaires publics fidèles (Etat, Ville de Grenoble, Département de l'Isère et Région Auvergne-Rhône-Alpes) soit annexée la convention à redéfinir entre la MC2 et le CCN.

La liste est longue des chantiers à mener ensemble pour que le CCN et la MC2 trouvent les « endroits » les plus judicieux à partager : réflexion prospective, expertise, savoir-faire professionnel, talents humains, soutiens artistiques, moyens financiers, solidarité... L'annexe V ébauche les termes d'une convention à venir entre les deux structures.

2 Le fonctionnement quotidien du CCN de Grenoble

Des bouleversements dans l'équipe et dans l'économie du projet seront occasionnés par le départ de Jean-Claude Gallotta et mon arrivée à la tête du Centre chorégraphique. Je souhaite faire intervenir une personne extérieure qualifiée pour accompagner la transition. Je me donne six mois (de janvier à juin 2016) pour analyser la situation de chaque salarié ou collaborateur régulier, réorganiser l'équipe et mettre en place une organisation de travail adaptée au projet spécifique que je porte.
Concernant ses rapports avec l'extérieur, le CCN de Grenoble tissera des logiques de partenariat par projet tant nationales qu'internationales, sans hiérarchie de taille ni de notoriété. Les artistes en résidence (voir *Composer avec* page 16) et l'artiste associé au CCN de Grenoble dès 2017 apporteront une ouverture sur une pluralité de formes au sein de la structure et un développement de l'emploi artistique.

3 La fonction sociale du CCN de Grenoble

Dans une période où les citoyens peinent à trouver leur juste place dans une société de consommation en mutation, où le sens du travail est malmené, où la révolution environnementale s'amorce, loin des centres, dans les zones rurales, dans la ville aussi, de petite ou moyenne taille, le CCN apporte un regard poétique sur le monde et permet aux citoyens, quelles que soient leurs origines culturelles et sociales, d'y prendre part. Mes créations *in situ*, alliées à une politique ambitieuse d'éducation artistique, permettront une présence accrue du CCN sur le territoire, en lien avec la population.

Créations contextuelles et participatives, *master classes* internationales, laboratoires d'écriture, ateliers de transmission de répertoire, présence sur la toile et dans les médias, stages avec des personnalités majeures, conférences d'histoire de l'art, programmations de films de danse, présentation d'ouvrages, installations dans la MC2 et hors les murs, le CCN de Grenoble aura l'avantage d'une structure légère, facilement nomade, qui peut s'adapter à différents contextes pour partager le goût de la danse.
A l'intérieur de la Maison de la culture, il est un lieu convivial, de passage, de rencontres, où l'air, les idées et les projets circulent. Au sein de la MC2, il constitue une porte d'entrée au plaisir d'être spectateur de danse.

Dans son fonctionnement, le CCN de Grenoble privilégie une approche de progrès raisonné, s'inspirant des grands axes d'engagement proposés aux collectivités par l'Agenda 21 : respect de l'environnement, démarche solidaire, attention à la différence et solidarité envers les plus démunis, esprit d'économie circulaire au sein de chaque activité du Centre chorégraphique.
Enfin, et en adéquation avec l'éthique du projet, nous serons attentifs aux principes suivants : pas de conflit d'intérêts, pas d'embauche de membres de sa famille en tant que permanents, pas de privilèges pour les demandes de stage et services civils transmis par l'équipe, favorisation de l'altérité dans le recrutement. Le CCN de Grenoble adhèrera au Mouvement HF (égalité Hommes-Femmes dans les Arts et la Culture).

L'Opera nell'opera
Opéra de Lyon
Biennale de la danse de Lyon 2012
© Bertrand Stofleth

VII. MOYENS NÉCESSAIRES

Le modèle économique du CCN de Grenoble ne reposera pas sur la vente de la même pièce plusieurs fois (distribution d'un produit dans un circuit), mais sur un montage financier à plusieurs partenaires qui permet de construire l'action culturelle et l'éducation artistique au sein du processus de création. Un projet de la Compagnie des prairies se conçoit par tranches. Des opérateurs culturels (ou autres) s'engagent, chacun en fonction de leurs valeurs, à financer une part de la réalisation finale. Cela permet un fonctionnement en pré-achat et une mutualisation des coûts, comme lors de la *Foire des prairies* donnée au Pont-de-Claix (38) et à Quetigny, en périphérie de Dijon. Cette construction économique rend les partenaires co-responsables du bon déroulement du projet et pas seulement du produit fini. Chacun finance un maillon de la chaîne – coproduction, pré-achat, apport en nature, conseil… – et le projet est redimensionné si un partenaire vient à manquer.

Le projet avance uniquement si les repérages, l'écriture, les rencontres avec d'éventuels non-danseurs volontaires et les répétitions sont financés. Ainsi, la question de faire venir les personnes au « spectacle » ne se pose pas de cette manière. La présence régulière des artistes dans les lieux a créé la curiosité, le désir. Le bouche à oreille conduit les personnes impliquées de près ou de loin dans cette proposition, souvent surprenante, à être présentes le jour J. Il ne s'agit plus de prévoir des formes d'éducation artistique autour de la pièce car celles-ci font entièrement partie intégrante du processus de création.

Ce CCN a besoin d'un budget général ambitieux et optimiste, afin d'être un accélérateur sur le terrain de créations atypiques dont le partage du lieu de travail, la formation professionnelle, l'éducation artistique et culturelle ainsi que les formes de vulgarisation chorégraphique sont les piliers de l'ossature financière. La Compagnie des prairies a toujours fonctionné sur ce principe en dégageant chaque fois environ 20% de recettes propres. Avec un financement au fonctionnement qui cherchera à être le plus économe et efficient possible, le CCN de Grenoble ne dépassera pas un ratio de 60% de frais fixes afin de consacrer la part la plus large possible aux dépenses d'activités artistiques.

1 Financements publics

Pourquoi des demandes financières en hausse ?
Pour un CCN *in situ* qui n'existe pas encore en France, sachant fabriquer naturellement des partenariats sur le territoire, du lien avec la population et de l'éducation culturelle au sein de sa mission de création.

Ministère de la culture / DRAC Rhône-Alpes	560 000 €
Ville de Grenoble	260 000 €
Conseil départemental de l'Isère	160 000 €
Conseil régional Rhône-Alpes	150 000 €
Total des aides publiques annuelles	1 130 000 €

Une demande de subvention exceptionnelle est adressée en 2016 au Ministère de la culture et de la communication dans le but de gérer cette transition historique dans le paysage des 19 CCN sur l'hexagone.

Etat DGCA / Aide à la transition	247 000 €

Pour les trois danseurs permanents de Jean-Claude Gallotta, je choisis de maintenir leur contrat de salariés permanents jusqu'à juin 2016 afin de ne pas perturber la tournée des trois pièces pour la saison 15/16. Ces six mois laisseront le temps d'envisager avec eux la suite de leur carrière ou leur reconversion. Un accompagnement individuel doit être proposé par des professionnels du secteur culturel.

La prise en considération correcte des interprètes permanents de l'artiste sortant va peser fortement sur le budget 2016 du Centre chorégraphique. C'est pourquoi une subvention exceptionnelle couvrant la moitié des coûts de repositionnement vers l'emploi des collaborateurs artistiques du groupe Emile Dubois est sollicitée.

2 Autres sources de fonds

Les projets de la Compagnie des prairies ont toujours un lien privilégié avec un espace donné, le territoire géographique sur lequel ils s'inscrivent et par conséquent son contexte économique (industriel, commercial, artisanal, etc). Cette spécificité amène naturellement la production à un montage de budgets sur mesure alliant commande publique, partenariats privés (comme le soutien de la Compagnie de Chauffage de Grenoble pour la *Foire des prairies* en 2015), allègement de charges...

Les budgets de chaque projet artistique du CCN seront pensés ainsi, au croisement de financements publics (pas uniquement du secteur du spectacle vivant) et d'apports en fonds privés sous forme de sponsoring ou mécénat en adéquation avec la vocation d'intérêt général de l'institution publique.

3 Moyens humains

La masse salariale du CCN compte actuellement 11 emplois permanents, dont 3 danseurs, mais salarie jusqu'à 23 équivalents temps plein en comptant l'ensemble du personnel artistique pour les tournées ainsi que l'action culturelle proposée autour des spectacles. Le nouveau projet du CCN de Grenoble veillera, sans difficultés, à que la masse salariale artistique continue à être plus élevée que la permanence administrative puisque c'est la « culture d'entreprise » de la Compagnie des prairies jusqu'alors.

En revanche, le projet implique de développer l'emploi artistique consacré aux actions culturelles, sur le secteur géographique élargi du CCN, à l'éducation artistique, au-delà des partenariats privilégiés avec le Conservatoire et les établissements du quartier, ainsi qu'à la formation continue des danseurs, chorégraphes et amateurs (frais d'interventions spécifiques selon les dispositifs).

Comme le bureau de production Grand Ensemble qui suit la Compagnie des prairies depuis 2012 va fermer, je prévois d'arriver avec un(e) administrateur(trice) générale, conformément à ce que mentionne la note d'orientation (voir profil de poste, annexe VI). Ce poste a pour vocation de m'assister sur la mise en œuvre stratégique et prospective d'un projet artistique innovant. L'année 2016 permettra d'identifier les compétences de l'équipe actuelle pour se réorganiser au service du projet *in situ*.

Je fais le pari de la capacité de mise en mouvement du personnel à l'intérieur même de l'organisation humaine afin de travailler, pas seulement en hiérarchie fonctionnelle, mais aussi en gestion partagée de projets. **Une direction d'équipe doit être capable de conduire la montée en compétences de ses collaborateurs.**

Là commence le ciel
parcours chorégraphique pour les Gratte-Ciel de Villeurbanne
Biennale de la danse de Lyon 2006
© Vladimir Léon

VIII. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La méthode de travail que je propose s'appuie sur trois axes :

- **Un changement de leadership, porté par le projet global du Centre chorégraphique, et non par la seule direction artistique.**
- **La formation intégrée au quotidien professionnel en fonction des besoins de chacun (je suis prête à me former moi-même à la fonction de direction institutionnelle).**
- **Le recours à du conseil extérieur sur des sujets délicats ou pointus.**

Sur ce point, le CCN de Grenoble veut être pilote en Auvergne-Rhône-Alpes et rejoindre les quelques acteurs culturels qui pratiquent déjà ce type d'accompagnement (c'est le cas du Théâtre Nouvelle Génération, Centre dramatique de Lyon, qui l'expérimente depuis quelques mois avec un consultant de l'Ensatt).

1 Conduite de changement

Dans ce contexte de transition à la fois esthétique et organisationnelle, il est primordial d'être accompagné par un spécialiste de la conduite au changement afin que les salariés puissent alléger leur « sac à dos » avant de s'engager, ensemble, pour une nouvelle ambition. En effet, il est difficile de s'investir dans un nouveau projet et un nouveau mode de fonctionnement si les réussites et les difficultés passées n'ont pas été intégrées de manière professionnelle, et pas seulement émotionnelle.

L'équipe en place est fragilisée par les différentes phases de modification structurelle annoncées : fusion avec la MC2, pôle danse au sein de la MC2, hub chorégraphique de Rachid Ouramdane, puis appel à candidature pour le maintien d'un Centre Chorégraphique National indépendant. Il sera important de commencer par prendre en considération la perte de repères due à cette phase de transition longue.

C'est pourquoi un séminaire d'équipe avec un cabinet de consultants en changement de projet, qui sait pratiquer des tarifs abordables, adaptés aux collectivités locales et au secteur associatif et culturel, est un préalable à la mise en œuvre des nouvelles orientations du CCN de Grenoble.

Par ailleurs, le projet artistique a besoin de s'incarner dans l'équipe du CCN de Grenoble et en partenariat avec, au moins en partie, l'équipe de la MC2. Pour développer une gestion de projets inter-structures transversale, on pourrait faire intervenir Christiane Blaise (Chorégraphe directrice du Pacifique-CDC) qui pratique depuis de nombreuses années un travail chorégraphique en entreprise.

2 Travail en réseau

Travailler en équipe, co-construire un projet culturel et rechercher des partenariats est constitutif de ma manière de travailler. Je crois au pouvoir du faire ensemble, à la richesse des différences de vécus, de cultures, d'expériences. Le travail en réseau est une manière de faire progresser les projets, j'ai l'habitude de le mettre en œuvre dans mon métier.
Par ailleurs, consciente du désir d'art exigeant dans l'espace public de plusieurs opérateurs grenoblois, je suis prête à offrir mon savoir-faire à des événements déjà existants, la Fête des tuiles par exemple.

Avec la MC2 : Comme esquissée ci-dessus, une réflexion sur la collaboration la plus fructueuse possible entre le CCN et la MC2 sera menée par la nouvelle direction avec une approche d'intelligence collective. Des possibilités de partage de pratiques professionnelles ou de renforcement d'échanges qui existent déjà entre certains collaborateurs (la programmation de la MC2 et l'accueil-studio par exemple) pourront emmener l'ensemble de cette Maison vers plus de fluidité.

Avec Le Pacifique-CDC : Nous avons la chance en Rhône-Alpes d'avoir un Centre de Développement Chorégraphique dirigé par une artiste. Cette particularité en fait un lieu précieux de suivi des jeunes artistes, tant dans la pratique du métier que dans le regard critique porté par rapport à l'histoire de la danse. Cette expertise en matière d'accompagnement est complémentaire de celui du CCN. Christiane Blaise est enthousiaste à l'idée d'un suivi des artistes partagé, questionné, renforcé, entre le CDC et le CCN.
Nous avons déjà envisagé ensemble de proposer à la Ville de matérialiser dans l'espace public, avec un mobilier urbain générateur de mouvements dansés, un chemin piétonnier, du jardin de la MC2 à l'arrière du CDC, représentant ces liens forts qui uniront désormais ces deux lieux reconnus par l'état pour développer la danse contemporaine. Ce sera le premier *sentier chorégraphique*.

Avec le festival Les Détours de Babel : La relation à la musique savante (et les musiques d'aujourd'hui en particulier) mérite d'être développée chez les danseurs. C'est pourquoi Le Pacifique-CDC et les Détours de Babel s'associent pour imaginer des modules de formation avec des musiciens. Le CCN de Grenoble est prêt à prolonger cette idée en accueillant un programme de formation à destination des chorégraphes avec des compositeurs conseillés par le Centre International des Musiques Nomades.

Avec les Chantiers Nomades : Organisme de formation reconnu par l'AFDAS, les Chantiers Nomades (dont le siège est au Pont-de-Claix au sud de Grenoble) organise toute l'année, dans toute la France, des stages de longue durée pour les comédiens, metteurs en scène, réalisateurs, etc. Leur permettre de proposer deux fois par an, dans le studio du CCN, un stage dispensé par un chorégraphe contribue à décloisonner les pratiques et à favoriser des rencontres utiles pour la recherche d'emploi des interprètes.

Avec l'Espace 600 : Un Centre Chorégraphique National n'est pas réservé qu'aux grandes personnes. Alors pourquoi ne pas participer à l'opération « Vive les vacances ! » dans l'agglomération grenobloise, en organisant un stage chorégraphique au CCN à destination des médiateurs de tous les théâtres isérois ? Par ailleurs, si le soutien de la Fondation Culture et Diversité se poursuit en 2017, il est envisageable de co-construire avec la directrice de l'Espace 600, Lucie Duriez, un parcours de découverte du CCN de Grenoble en plusieurs étapes : visiter les studios, assister à un cours, suivre une répétition, etc. Cette envie de permettre aux enfants du quartier voisin, la Villeneuve, de découvrir la danse dans des lieux professionnels, est commune.

Avec l'équipe du Théâtre Prémol et le Prunier sauvage : Nous poursuivrons un partenariat solide déjà en place. Hélène Azzaro (actuelle chargée de l'action culturelle au CCN de Grenoble) accueillera les classes dans le grand studio la saison prochaine puisque les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture Prémol ont brûlé.

Avec la Maison de la danse de Lyon : L'objectif est de collaborer en amont sur l'accueil de grandes figures internationales pour profiter de leur présence à Lyon en saison ou en septembre les années paires (Biennale de la danse) pour organiser au CCN des *master classes*, ateliers, ou autres formations professionnelles exceptionnelles à destination des danseurs de la région.

Cette liste n'est pas exhaustive. Au fil des projets artistiques et des saisons, de multiples acteurs du secteur culturel, d'Aurillac à Genève, seront partenaires du CCN de Grenoble : biennales, festivals, scènes nationales, pôles des arts de la rue, scènes conventionnées, scènes régionales, animateurs du patrimoine, écoles et centres d'arts, centres dramatiques nationaux, opéras, musées, médiathèques, universités, cinémas, librairies, cafés...

3 Coopération européenne

Grenoble et ses alentours ont accueilli plusieurs vagues d'immigration en provenance du Portugal, d'Espagne, d'Italie, puis d'Algérie. La richesse culturelle du bassin méditerranéen est perceptible dans ce département, voisin de l'Italie, à seulement 2 h 30 de Turin. Par ailleurs, la ville de Grenoble est active en matière d'accueil d'étudiants, de chercheurs, d'universitaires ou encore d'ingénieurs du monde entier, attirés par sa culture de d'innovation et son dynamisme industriel.

Pourquoi la danse ne revendiquerait-elle pas, elle aussi, sa capacité d'attraction de chorégraphes, de danseurs, de plasticiens internationaux ? Pour cela, il suffit de se distinguer par l'excellence bien sûr, mais aussi par la spécificité artistique que défendra le nouveau CCN de Grenoble spécialiste du *in situ*. Déjà des échanges entre programmateurs et représentants des collectivités locales ont lieu entre des villes de l'agglomération grenobloise et la ville de Venaria reale, où se trouve le magnifique château classé patrimoine mondial de l'UNESCO au Nord-Est de Turin.

Le Centre Chorégraphique National de Grenoble adhèrera, alors que très peu de structures le font en Rhône-Alpes, au réseau international des arts performatifs (IETM). A raison de deux séminaires par an (avril et octobre), ce réseau permet de se retrouver autour de valeurs communes, de problématiques qui dépassent le seul champ de la production et de personnes prêtes à imaginer des projets de coopération européenne qui bousculent nos modes de travail franco-centrés.

Il existe des réseaux très actifs dans le domaine, qui ont déjà faits leurs preuves :

- « In situ », réseau européen pour la création artistique en espace public est une plateforme de ressources, de productions et de tournées qui met en lien plus de dix-sept partenaires, du nord au sud de l'Europe, de la Fundación Municipal de Cultura, Ayuntamiento de Valladolid en Espagne, à Performing Arts Østfold en Norvège, en passant par Les Tombées de la Nuit à Rennes. Ce réseau contribue à repérer de jeunes artistes de tous les pays, à les accompagner et à constituer un corpus de nouvelles créations dédiées à l'art dans l'espace public. Au-delà de la redistribution de richesses professionnelles et financières via les fonds européens, « In situ » a aussi développé un marché pour l'art dans la rue.
- « Ciudades Que Danzan », réseau international de danse dans l'espace public, travaille à grandes échelles avec des porteurs de projets soutenus par des villes, voire des pays.

L'Opera nell'opera
Opéra de Lyon
Biennale de la danse de Lyon 2012
© Bertrand Stofleth

Là commence le ciel
parcours chorégraphique pour les Gratte-Ciel de Villeurbanne
Biennale de la danse de Lyon 2006
© Vladimir Léon

Conclusion

Un outil chorégraphique en faveur du *in situ* a du sens à Grenoble.

La géographie et l'architecture singulières de cette ville, alliées au goût de l'innovation qui la caractérise, en font un terrain particulièrement propice à l'élargissement du champ de la danse contemporaine à des projets ouverts sur l'extérieur, les habitants, les autres arts.

Mon objectif est de m'appuyer sur l'héritage pionnier du CCN de Grenoble pour repenser un Centre Chorégraphique National en 2015, vivant à l'intérieur, déplacé vers l'extérieur, partagé.
Pour y parvenir, je ferai confiance aux autres : artistes du territoire, artistes invités, artistes associés, acteurs culturels, citoyens.
Le CCN que je projette fabrique naturellement des partenariats sur le territoire, par les projets mêmes qu'il porte ; c'est un Centre Chorégraphique au service des projets.

Parce qu'elles ne sont pas diffusées comme des produits de consommation courante, ces démarches contextuelles trouveront dans un Centre Chorégraphique National une structure particulièrement adaptée à leur rayonnement. Un lieu dédié à la recherche de formes *site specific* est souhaité par de nombreux acteurs des « arts du geste », artistes et commanditaires.
Il trouvera sa place évidente dans le paysage chorégraphique français et européen.
Ces projets artistiques ouvrent la voie d'une nouvelle économie du spectacle vivant, s'appuyant sur des ressources déjà existantes et développant des agencements de production inhabituels.

Autre caractéristique forte de cette façon de concevoir l'art : la sensibilisation est intégrée au processus de création ; le spectateur est acteur de l'œuvre chorégraphique. L'expérience participative rend le spectateur porteur d'une mémoire sensible, incarnée, des spectacles. Autant expérimentées que vues, les créations impriment durablement les corps du public.

« Ce n'est en rien une utopie » dit Georges Loiseau, urbaniste de la Villeneuve, dans le film d'Eric Rohmer consacré à ce quartier grenoblois emblématique des idées novatrices des années 1970.
Je reprends volontiers cette formule à mon compte : faire collaborer de nombreuses institutions grandes ou petites, permettre la rencontre de pratiques contemporaines et de publics variés, croiser les arts, partager l'émotion d'un espace et de ses habitants mis en scène, « ce n'est en rien une utopie ».

JULIE DESPRAIRIES
46 bd de Strasbourg 75010 Paris
+33 (0)6 30 35 58 69 - juliedesprairies@orange.fr
La Compagnie des prairies a été implantée à Paris de 1998 à 2012,
puis à Dijon (Bourgogne) de 2012 à 2015,
elle est désormais installée à Lyon (pas de personnel permanent).

Le Centre Chorégraphique National de Grenoble est actuellement subventionné principalement par le Ministère de la culture et de la communication via la Direction régionale des affaires culturelles en Rhône-Alpes (DRAC), la Ville de Grenoble, le Conseil départemental de l'Isère et le Conseil régional Rhône-Alpes.
Il pourrait, à l'avenir, être soutenu par l'Union européenne, la future Collectivité régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble Alpes-Métropole via les crédits CUCS, des partenaires privés fidèles (comme la Société Dauphinoise pour l'Habitat, les Ciments Vicat), l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique)...

Un grand merci à Emmanuelle Bibard qui m'a accompagnée dans l'élaboration de ce projet, ainsi qu'à l'équipe du Centre chorégraphique national de Grenoble qui s'est rendue disponible à toutes mes questions, et à mon comité informel de conseillers bienveillants :
Pascal Auclair, Jean-Marc Adolphe, Rostan Chentouf, Solange Dondi, Émilie Gindre, Daniel Larrieu, Céline Le Roux, Catherine Maximoff, Marie Roche, Marie-Anne Rosset.

Réalisation graphique & dessin : Louise Hochet

Paris à l'infini (la danse)
Nuit Blanche 2012
© Frédéric Nauczyciel

Annexe I
Portrait de Julie Desprairies
article paru dans la revue Mouvement n°59 avril-juin 2011

UNE DANSE APPLIQUÉE
Les paysages de Julie Desprairies
par Christiane DAMPNE

Avec une vingtaine de pièces chorégraphiques in situ pour des architectures variées, Julie Desprairies est habitée par son credo : « rendre visible le mouvement des lieux. » Son nouveau projet d'un film chorégraphique Autour du parc tourné à La Villeneuve de Grenoble, quartier novateur des années 70, invite à porter un regard rétrospectif sur son parcours.

Julie Desprairies est née à Paris en 1975. Après avoir suivi des études de théâtre et d'arts plastiques, elle fonde sa compagnie en 1998, à l'occasion d'un spectacle créé dans des carrières de pierre du Pont-du-Gard. Elle affirme cette démarche contextuelle en l'appliquant à l'architecture moderne dès 2000 et développe ses recherches sur le corps comme outil de mesure des espaces construits. Elle crée son premier « environnement chorégraphique » pour la Bibliothèque du Centre Pompidou, lors de la Nuit Blanche 2004. Ayant ensuite notamment effectué une longue résidence aux Champs Libres à Rennes en 2008 et proposé un Petit vocabulaire dansé du Centre Pompidou-Metz en septembre 2010, elle travaille actuellement sur trois projets : un film à Grenoble, un chantier chorégraphique pour le futur Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille, et un « inventaire dansé » de la ville de Pantin.

Mue par une immense appétence pour la danse, l'architecture et les arts plastiques, Julie Desprairies a une famille faite de plusieurs pères, mères et parrains. Elle se forme auprès des pères de l'architecture moderne (le Bauhaus, Le Corbusier, Frank Wright) – « Les modernes révolutionnent les matériaux, les formes, le rapport à l'espace. Le corps humain détermine les proportions du bâtiment, c'est l'invention du Modulor » – et fait « ses classes » en investissant le Collège Néerlandais de Dudok à la Cité internationale universitaire de Paris (*Ici cette fois-ci* en 2000), l'Hôtel de ville de Blanc-Mesnil de Lurçat (*«OUI»*, 2004), ou encore l'aéroport Santos Dumont des Frères Roberto à Rio de Janeiro (*Vue sur la mer*, 2005).
En parallèle, elle boit le lait de deux mères américaines : « Ce que je fais n'existerait pas sans la postmodern dance. Elle a ouvert de nouvelles voies conceptuelles qui ont autorisé une pratique comme la mienne, et permis de travailler par rapport à l'architecture. Je me sens héritière de ce grand défrichage : l'investissement de sites non dévolus à la danse – la rue, les toits et autres paysages –, la prise en considération des contextes pour fabriquer une chorégraphie, la transdisciplinarité associant plasticiens, comédiens, musiciens, danseurs occasionnels, et l'utilisation de gestes quotidiens. Je ne pourrais pas faire ce que je fais sans les tâches d'Anna Halprin et les échos de Trisha Brown sur les toits de Manhattan. »
S'ajoutent encore deux parrains plasticiens qu'elle a découverts durant ses études : Thomas Hirschhorn, pour son utilisation de matériaux ordinaires au service d'un discours, et Wolfgang Laib, pour l'obstination de sa démarche et la grande poésie de ses sculptures.

Danse hors-les-murs
Suivant les grands axes tracés par la postmodern dance, Julie Desprairies n'a jamais créé de spectacle dans une salle. Chaque fois, la jeune femme investit un site spécifique pour une proposition unique, non reproductible ailleurs. Elle s'entoure de partenaires tels que Juliette Barbier (plasticienne, scénographe et costumière) Barbara Carlotti (chanteuse et danseuse), Mickaël Phelippeau et Arnold Pasquier (danseurs et plasticiens), souvent situés au confluent de plusieurs disciplines artistiques, et fait appel à des danseurs et musiciens amateurs, employés ou usagers du lieu : écoliers, étudiants, habitants, commerçants… « J'aime faire danser les non-danseurs car ils s'appliquent alors que le professionnel a appris à dissimuler l'effort. »
Pour ne pas faire de concession aux codes de la représentation, la lumière est celle du site (sans ajout), et la musique, jouée en direct, est choisie selon la période historique du lieu. Elle accorde enfin une place essentielle aux images et utilise prioritairement les matériaux sur place avec des actions simples et graphiques : par exemple, déplacer du sable noir sur le fond ocre des carrières de pierres du Pont du Gard dans l'immense plateau de quatre hectares (*Et d'autres choses encore*, 1998) ou recouvrir totalement le parquet d'une salle de mariage avec des serpentins blancs tout droit venus de documents administratifs au rebut (*«OUI»*, 2004).
Ses choix la conduisent à revendiquer « une danse appliquée », tout comme il existe des arts appliqués. Une danse concrète, à base de gestes simples, écrite au plus près du site : les mouvements proviennent de sa lecture des lignes de construction, matériaux, formes, espaces. Cette chorégraphie (prise dans son sens étymologique) s'aligne entièrement sur l'écriture architecturale. Elle affirme ainsi son ambition : adopter une démarche contextuelle en ne plaquant pas un vocabulaire préexistant, pour laisser advenir des mouvements découlants du lieu. « Ma danse rend accessible le langage architectural. Elle agit comme révélateur. » Pour ce faire, la chorégraphe accomplit tout d'abord un important travail documentaire sur l'histoire et les usages du site : lectures, entretiens, consultation d'archives, visites. Intervient ensuite une expérimentation physique du lieu par le corps des interprètes : « J'utilise

le corps du danseur comme outil de mesure et d'appréhension des espaces, de l'échelle, des circulations, des matériaux, des usages et des spécificités architecturales du site. » Dans cette phase préparatoire d'expérimentation, les professionnels s'approprient le lieu et les usagers le réinterrogent. Leurs propositions nourriront la chorégraphie très écrite de Julie Desprairies, qui accorde peu de place à l'improvisation.
Peu à peu, son vocabulaire se précise et sa démarche se formalise par une définition personnelle d'un lexique commun à la danse et à l'architecture (1) : espace, matériaux, mouvement, paysages, poids, relation, répétition, utopies et rythme. « Il y a deux façons de traduire le rythme d'une architecture. Soit le danseur entretient un rapport physique aux éléments qui la constituent : il s'appuie, saute, piétine, attrape, glisse, se cogne, gratte, etc. Soit le danseur lit l'architecture comme une partition, composée des signes que sont les portes, fenêtres, balcons, balustres, corniches, gouttières, etc. »
Postures, actions et gestes constituent peu à peu sa grammaire corporelle appliquée. Son vocabulaire s'enrichit de mots nouveaux au fil de ses investigations architecturales, que le projet d'un « inventaire dansé » de la ville de Pantin pour 2012 ne manquera pas d'étoffer. Sa recherche s'étend d'autre part aux gestes du travail avec des bibliothécaires, des commerçants ou bien encore des céramistes (à la Manufacture nationale de Sèvres – *Les Trois Contents*, 2009).
En septembre 2010, elle a ouvert la saison du Centre Pompidou-Metz avec une proposition en forme de lexique singulier. Chaque terme donne lieu à des actions traduisant librement des composantes essentielles du bâtiment ou des intentions de l'architecte Shigeru Ban. Ainsi « se déshabiller » est illustré par l'ouverture simultanée de trois volets d'une façade rétractable, « une mise en scène spectaculaire du bâtiment d'où sortaient les danseurs et dont la réussite dépendait de l'implication des agents de sécurité dans mon projet ! » Le centre se trouve alors en bordure d'un terrain vague où poussent des herbes folles. Très simplement les danseurs interprètent le mot « contexte » en plantant ces herbes, fraîchement cueillies aux alentours, dans les dalles trouées d'une galerie d'exposition, créant d'emblée une image très poétique. S'exécute ainsi un geste artistique transgressif, marquant l'incursion du vivant et du fragile au sein de l'institution muséale.

Changer la vi(ll)e

Se passionnant pour des projets urbains et politiques novateurs comme le quartier des Gratte-ciel de Villeurbanne, conçu au début des années 1930, et le quartier de La Villeneuve à Grenoble, à la fin des années 1960, la chorégraphe conçoit des propositions visant à donner à voir l'utopie architecturale et sociale.
Pour la Biennale de la danse de Lyon 2006, sa compagnie offre un parcours chorégraphique (*Là commence le ciel*) avec des danseurs amateurs, à la manière d'une comédie musicale de Jacques Demy. Le temps fort se déroule sur le perron de la mairie à partir duquel les spectateurs, assis devant Elise Ladoué qui danse, peuvent distinguer les silhouettes de danseurs qui lui font écho sur les terrasses – aux 18e, 19e et 20e étages – de deux gratte-ciel, situés à 300 mètres de distance. Aux idées humanistes de progrès social attachées à ces tours, qui signifiaient à l'époque confort et lumière pour tous, Julie Desprairies répond par un saisissant raccourci spatial. « Par ce dispositif, je montre le geste architectural et politique fort de l'époque, qui consistait à placer le symbole du pouvoir face à un ensemble de logements sociaux. C'est comme si, à Paris, on plaçait l'Hôtel de ville en face de la Cité des 4 000 ! » Elle adopte la même démarche pour son nouveau projet de création vidéo-chorégraphique, *Après un rêve*, développé avec des habitants de La Villeneuve à Grenoble. Ce quartier, construit entre 1968 et 1978, est un témoin exemplaire des idées urbaines novatrices d'une époque enthousiaste, où l'on aspirait à changer la ville pour changer la vie. Il fut imaginé par une équipe pluridisciplinaire issue de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA), en étroite collaboration avec la municipalité Dubedout, ouverte à ce laboratoire d'expérimentations tous azimuts : habitat, pédagogie, culture et santé. La Villeneuve incarna l'idée de mixité des populations et des usages avec de multiples lieux collectifs propices aux rencontres, un grand parc et une rue-galerie, colonne vertébrale du quartier, courant sous les immeubles, sur laquelle tous les équipements se greffent et qui se terminait alors par une passerelle la reliant à la Maison de la Culture. Un symbole politique fort. Mais la passerelle fut détruite lors de la rénovation de cette maison, rebaptisée MC2. Autre symbole. Le film permet de retisser le fil cassé en racontant le parcours d'une danseuse, figure-personnage, qui suit le tracé de cette fameuse rue-galerie, traversant le quartier du sud au nord, de l'Ecole d'architecture jusqu'à… la MC2. La question de l'héritage de mai 68 intéresse Julie Desprairies au premier chef, sans tomber dans l'ornière de la nostalgie. « Fidèle au projet d'origine et conscient de son évolution, le film propose une lecture actuelle et questionne par le corps le rapport des usagers et habitants à leur environnement quotidien architectural et urbain. » Pour ce quartier paupérisé et diabolisé par le « discours de Grenoble » de Sarkozy, la chorégraphe décide d'utiliser la vidéo pour montrer qu'on peut utiliser le même médium dans le même lieu et avec les mêmes acteurs que la télévision, mais à des fins diamétralement opposées. (...)

Environnements chorégraphiques

Deux changements caractérisent le parcours de Julie Desprairies : l'abandon du dernier lambeau de la convention scénique et la revendication assumée de sa subjectivité.
Jusqu'en 2004 elle reste dans un rapport frontal scène-salle traditionnel, mais sa collaboration avec Nicolas Frize lors d'un concert l'en affranchit. Avec *La Danse en libre accès* à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à

Paris, elle multiplie les points de vue des spectateurs en inaugurant la notion « d'environnement chorégraphique » qu'elle définit ainsi : « J'appelle ainsi un spectacle dont tous les paramètres – actions, déroulement, lumière, son, horaires, durée, rapport au public, costumes, accessoires, scénographie, écriture chorégraphique – sont déterminés par une architecture, son contexte historique et urbain, les intentions de son auteur. » (2)
Trois autres environnements chorégraphiques suivront, dont une déambulation aux Champs Libres à Rennes, *Printemps* (2008). La monumentalité de cet équipement culturel tricéphale (la Bibliothèque, l'Espace des sciences et le Musée de Bretagne) construit par Christian de Portzamparc change la donne et la conduit à se positionner autrement. Même avec un nombre important de participants, impossible de rivaliser. « Pour trouver ma place parmi ces formes imposantes, je troque mon goût des corps construits, géométriques et fiers, inspirés par l'atmosphère constructiviste qui règne dans l'architecture du début du XXe siècle, contre une recherche de l'informe, de l'organique, du végétal, de l'aquatique. » (3)
A la prédominance minérale du bâtiment, elle oppose la luxuriance du végétal (avec des plantes apportées par les habitants). A la monumentalité du site, l'organicité de 150 corps.
Derrière son credo d'une danse appliquée avec une posture poreuse de caméléon, on sent poindre le fantasme d'effacement du subjectif : une danse qui serait pure révélation de l'écriture architecturale. Toutefois, les architectures postmodernes à Rennes et Metz l'écartent de ce seul rapport en induisant un nécessaire décalage avec du vivant et du fragile.
Au fil de ses projets chorégraphiques, tendus entre le spectaculaire et l'ordinaire, dans des lieux non dédiés au spectacle vivant, Julie Desprairies n'a de cesse d'élargir ses horizons architecturaux et d'explorer l'espace public, théâtre à ciel ouvert d'improbables scènes éphémères et poétiques.

1. DVD Petit vocabulaire danse / architecture (2005)
2. « Printemps à Rennes », Julie Desprairies, revue Criticat n° 4, septembre 2009.
3. Ibid.

Petit vocabulaire dansé du Centre Pompidou-Metz
2010
© Raphaël Zarka

Annexe II
Projets en cours de Julie Desprairies

Notes d'intention résumées

UNE RANDONNÉE CHORÉGRAPHIQUE
Lieu Montagnes et vallées autour de Cluses (Haute-savoie)
Cadre Résidence de création, 2016/2017
Aboutissement Printemps 2017
Commanditaires, partenaires Drac Rhône-Alpes, communauté de communes Cluses, Arves et montagnes (Haute-Savoie), Ville de Cluses.

Dans le cadre de la politique d'éducation aux arts et à la culture, la Drac Rhône-Alpes a proposé à la communauté de communes Cluses, Arves et montagnes en Haute-Savoie (zone prioritaire) d'accueillir un artiste chorégraphique en résidence. Le choix des acteurs culturels – directrice des affaires culturelles de Cluses, Directeur de l'Office du tourisme, élus des communes et comité de réflexion citoyen – s'est porté vers Julie Desprairies. Après une journée de repérages à la découverte du patrimoine local, la chorégraphe a proposé un projet pour le patrimoine paysagé.
Une résidence longue de six mois à la rencontre des différents acteurs de la montagne donnera lieu à un création sous forme de marche. Le parcours emprunté par les spectateurs-randonneurs traversera différents lieux emblématiques de ce territoire : la Chartreuse du reposoir, un pont sur un torrent, une usine de décolletage désaffectée, le panorama d'un sommet, une fruitière (fabrique de reblochon)… où seront donnés à voir des chorégraphies créés pour l'occasion par les danseurs de la Compagnie des prairies et les habitants.

LA DANSE SOUS TOUTES SES FORMES ENTRE AU MUSÉE
Lieu Musée des Confluences
Cadre Biennale de la danse de Lyon 2016
Aboutissement Septembre 2016
Commanditaires, producteurs Compagnie des prairies, Biennale de la danse de Lyon, Musée des Confluences (en cours)

L'architecture du Musée des Confluences est à l'image de ses collections : multiple, variée, diverse. On peut difficilement l'appréhender d'un seul coup d'œil ; le temps est nécessaire à son appréciation. Cette complexité est une force que Julie Desprairies voudrait illustrer en invitant la danse vivante sous toutes ses formes dans les espaces nombreux du musée.
Sa situation urbaine exceptionnelle invite à imaginer un projet chorégraphique qui parle de cette confluence comme d'une convergence. Faire du Musée des Confluences un lieu de rendez-vous des danses et pratiques corporelles développées à Lyon et alentour. Rencontrer la diversité des arts du geste en Rhône-Alpes et imaginer le musée comme un carrefour de présentation de cette mosaïque des pratiques physiques.
Pour la Biennale, c'est une promenade architecturale qui est proposée au public. Les spectateurs déambulent librement dans cet «environnement chorégraphique» à la découverte de perles rares disséminées dans les différents espaces du musée : ici une danse traditionnelle, là une danse orientale ; ici un breaker, là un circassien, plus loin des claquettes, là-bas des pointes... On visite l'histoire de la danse et son actualité au gré de sa déambulation.
Le projet de Julie Desprairies inscrira la diversité des arts du geste dans la multiplicité des espaces et des points de vue du bâtiment. Le foisonnement des danses répondant au caractère multiforme de l'édifice de Coop Himmelb(l)au et à l'abondance des objets qu'il renferme. On irait de découverte en découverte ; des danses, du lieu.
Un mouvement final fédérateur rassemblera public et danseurs dans le Cristal, hall d'accueil du public.

UNE CRÉATION PARTICIPATIVE POUR LES BATIGNOLLES
Titre COUTURE, l'atelier chorégraphique des Batignolles
Lieu Nouveau quartier des Batignolles, Paris 17ème
Aboutissement Automne 2016
Commanditaires, producteurs Ville de Paris, Paris-Batignolles-Aménagements, groupement de promoteurs, Opéra National de Paris (en cours)

Le nouveau quartier Clichy-Batignolles, qui sort progressivement de terre au nord-ouest de Paris, met la concertation au cœur de son processus constructif.
Le mode d'élaboration mis en place par la Ville de Paris mise sur le travail collégial pour tenter de construire à plusieurs, en connaissance des projets des uns et des autres. Cet Atelier de conception urbaine devrait permettre d'atteindre intelligemment l'objectif principal de cette opération : relier l'est à l'ouest, le sud au nord du dix-septième arrondissement.
Julie Desprairies propose d'éprouver physiquement cet enjeu urbain en imaginant un projet chorégraphique qui s'appuie sur cette démarche collective et partagée.

Raccommoder le dix-septième arrondissement, par la danse
Depuis les premières esquisses, il est principalement question de cela, de suture, urbaine et sociale. Julie Desprairies propose de mettre la danse à contribution de ce vaste projet de couture.
A l'heure où le pont et la passerelle de franchissement du réseau ferré Saint-Lazare seront accessibles, les circulations vont se multiplier. Nous allons assister à la mise en marche du dessin urbain par les usagers, les habitants. Cette période d'appropriation est idéale pour mettre en place un projet chorégraphique à l'échelle du territoire, qui travaille sur cette découverte des usages, formes, circulations, points de vue, perspectives inédits.
Les déplacements n'étant pas encore complètement déterminés, l'imaginaire peut se déployer, les tentatives sont possibles, l'espace poétique peut révéler les usages inattendus de demain. Cette portion de ville en devenir, dont le mode d'emploi n'est pas encore figé, est propice à l'invention d'un langage chorégraphique qui lui serait propre.
Des ateliers réguliers seront organisés entre mars et juillet 2016 pour construire la performance qui sera donnée lors des Journées portes ouvertes, à l'automne 2016.
Le jour dit, chaque groupe donnera en boucle toute l'après-midi la lecture dansée de son site ; les visiteurs déambuleront librement dans cet environnement chorégraphique, à la découverte de ces révélateurs urbains.

HAPPIEST
Projet Performance pour l'exposition Be Happy, Abu Dhabi Art, Saadiyat Island, nov. 2015
Lieu Musée d'art contemporain, Abu Dhabi, Emirats arabes unis
Durée 10 jours de création sur place
Aboutissement Performance donnée deux fois par jour, du 17 au 21 novembre 2015
Commanditaires, producteurs Abu Dhabi Art

Happiest mettra en question physiquement la surenchère actuelle, l'injonction au bonheur évoquée par l'exposition *Be Happy*.
Nous travaillerons à la fois sur les stéréotypes du bonheur et sur notre rapport intime au bonheur, comme terrain de dialogue avec des personnes rencontrées sur place.
Il s'agira de convoquer à la fois des postures et actions de traductions physiques du bonheur, comme on en trouve sur le site internet de l'île de Saadiyat (boire un cocktail allongé au bord d'une piscine, courir dans les vagues...) et des témoignages plus secrets de son rapport personnel au bonheur (une caresse, un regard, un récit).
Manarat Al Saadiyat, en tant que bâtiment, sera exploré sous l'angle de sa capacité à produire du bonheur (lieux où s'installer confortablement, points de vue attrayants sur le paysage, matériaux entraînant des sensations agréables, volumes stimulants...). Un dialogue avec certaines œuvres exposées sera recherché. Le musée étant aussi un lieu de présentation des futurs projets de l'île, nous nous appuierons sur les formes et projets rêvés par cette «Ile du bonheur». Ces maquettes et plans traduisent aussi une certaine idée du bonheur, projetée sur plusieurs années par différents édifices en cours d'élaboration.
Cela aboutira à une mise en scène du «happiest day of my life» dans différents espaces du musée, intérieurs et extérieurs, en accord avec les organisateurs de l'exposition.
Sous forme de parcours, la performance durera 30 à 40 minutes et pourra être donnée plusieurs fois par soirée.
Les visiteurs seront invités à suivre le parcours ou bien découvriront les danseurs par hasard au détour d'une cimaise.
Happiest sera une œuvre parmi les autres œuvres, des cartels intégreront la performance ou ses traces dans le déroulement de l'exposition.
La Compagnie des prairies viendra de France avec trois danseurs et ouvrira ses répétitions à une douzaine d'«invités» prêts à intégrer l'équipe jusqu'à la performance finale : employés du musée, étudiants en art, en danse, en théâtre, musiciens ou toute autre personne ou groupes volontaires qui pourraient être intéressés par un travail chorégraphique en relation à l'architecture.

Annexe III
Principaux collaborateurs artistiques de Julie Desprairies

Serge Bozon, cinéaste
Réalisateur et acteur, il est l'auteur de trois longs-métrages : *Mods* (2003), *La France* (2007) et *Tip Top* (2013), et joue dans les films d'Axelle Ropert, Pierre Léon, Valérie Donzelli, Yann Le Quellec... Julie Desprairies écrit en 2003 les danses de son film *Mods* et en 2013 celles de *Tip Top*. En 2014, ils co-réalisent le court-métrage musical *L'Architecte de Saint-Gaudens* sélectionné au Festival international de Locarno 2015.

Barbara Carlotti, chanteuse
Auteur, compositeur, interprète, Barbara Carlotti est une artiste pluridisciplinaire, offrant des concerts atypiques et spectacles à la croisée des arts. Elle travaille régulièrement avec des chorégraphes, artistes de chansons, écrivains, plasticiens et vidéastes. Elle collabore régulièrement avec la Compagnie des prairies depuis sa création. Actuellement, elle écrit son septième album.

Louise Hochet, plasticienne
Costumière et plasticienne, elle se forme au métiers du textile à l'école Duperré et à l'ESAAT de Roubaix. Elle construit décors et costumes pour le théâtre fragile à Berlin, pour la Briche Foraine, collectif de constructeurs et designers (93) à l'origine d'une fête foraine et pour l'Université de Nantes où elle pilote la résidence artistique *Art vivant art utile* en 2013-2014. Elle est plasticienne, scénographe, costumière, graphiste pour la Compagnie des prairies depuis 2013.

Hélène Iratchet, danseuse
Danseuse et chorégraphe, elle se forme au conservatoire et au CDC de Toulouse, puis au Fresnoy, studio national des arts contemporains et au sein du master SPEAP à Sciences Po Paris. Elle est interprète pour les chorégraphes Gisèle Vienne, Christian Rizzo, Herman Diephuis, Thierry Baë, David Wampach, Sylvain Prunenec et Xavier Le Roy...

Élise Ladoué, danseuse
Après avoir suivi une formation classique puis contemporaine au CNSM de Paris, elle participe au projet *Bocal,* initié par Boris Charmatz en 2004 puis danse pour Julie Desprairies, Satchie Noro, Jean Guizerix et Wilfride Piollet, Mohammed Rouabhi, Danièle Desnoyers, le collectif La Dernière Tangente, Annabelle Pulcini… En 2006, elle fonde avec Félicia Atkinson le groupe de lo-fi *Stretchandrelax*. En 2011, elle retrouve Boris Charmatz pour *Levée des conflits*. Elle danse et assiste Julie Desprairies dans la plupart de ses créations depuis 2006.

Nedjma Merahi, danseuse
Après une formation danse/théâtre à l'Université du Québec à Montréal, elle intègre le CDC de Toulouse. Elle travaille avec la Compagnie des prairies, la Compagnie Toujours après minuit, Hélène Iratchet, Marco Berrettini et collabore avec les électro acousticiens Collectif Eole et Nicolas Frize et les plasticiens et photographes Guia Besana, Gilles Toutevoix et Hwayeon Nam. Elle participe également à des moyens et longs métrages des cinéastes Serge Bozon, Arnold Pasquier et Emmanuel Courcol.

Arnold Pasquier, vidéaste
Artiste résident au Fresnoy, il a réalisé une vingtaine de films courts, quatre Ateliers de Création Radiophonique pour France Culture et des captations de spectacles de danse. Lauréat d'une résidence Villa Médicis Hors les Murs à Sao Paulo en 2004, il danse à plusieurs reprises pour Julie Desprairies. Il cosigne avec elle l'installation vidéo-danse *Les Trois Contents*, résultat de la résidence de la chorégraphe à la Manufacture de Sèvres.

Mickaël Phelippeau, danseur
Après une formation en arts plastiques et en danse, Mickaël Phelippeau travaille auprès de nombreux chorégraphes (Mathilde Monnier, Alain Buffard, Daniel Larrieu, Julie Desprairies…). Chorégraphe depuis 2003, il axe principalement ses recherches autour de la démarche bi-portrait et crée *bi-portrait Jean-Yves*, *bi-portrait Yves C.*, *Chorus*, *enjoy the silence*, *bi-portrait Erwan K.*, *Pour Ethan*…

Olivier Renouf, danseur
Diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Cherbourg, il suit la formation du CNDC d'Angers. Parallèlement à son activité d'interprète (pour Mark Tompkins, Santiago Sempere, Damiano Foa & Laura Simi, Thierry Bäe, Catherine Langlade, Isabelle Dubouloz), il est pédagogue et fonde en 2000 avec Erika Zueneli la compagnie L'Yeuse.

Annexe IV
Budget prévisionnel 2016/2017/2018

CHARGES (HT)						
	2016		2017		2018	
Frais variables et Frais fixes pour les missions premières et associées du CCN de Grenoble / Julie DESPRAIRIES						
60. Achats	**150 000**	*8%*	**292 000**	*19%*	**303 000**	*19%*
Production Projets in situ & artiste associé *(décors, costumes, accessoires...)*	34 000		67 000		**68 000**	
Circulation Projets *in situ* Julie Desprairies & Artiste associé	10 000		26 000		**28 000**	
Coproductions artiste associé et accueils-studio *(Composer avec, Rapprochements...)*	**65 000**		**105 000**		**105 000**	
Formation continue (*master class, Green mountain college, stages...*)	19 000		28 000		**32 000**	
Prestations d'éducation artistique et culturelle	11 400		52 000		**54 000**	
Achats liés à l'activité de la structure (*catering artistes...*)	5 000		8 000		**9 000**	
Petit matériel et équipement / Diverses fournitures / Fluides	5 600		6 000		**7 000**	
61. Services extérieurs	**66 500**	*4%*	**65 000**	*4%*	**71 000**	*4%*
Sous-traitance diverse *(dont photographies & captations)*	25 000		32 000		**36 000**	
Charges locatives et leasing photocopieur *(fin local décor extérieur en 2016)*	18 000		6 000		**6 000**	
Maintenance et entretien (*véhicule et imprimantes*)	14 000		15 000		**16 000**	
Documentation & veille sectorielle (*abonnements print & applications*)	3 500		5 000		**5 000**	
Assurances	6 000		7 000		**8 000**	
62. Autres services externes	**119 000**	*7%*	**179 000**	*12%*	**188 000**	*12%*
Honoraires activités artistiques & pédagogiques *(intervenants, conseil, écriture etc)*	18 000		34 000		**31 000**	
Honoraires financiers obligatoires (*expert comptable & commissaire aux comptes*)	8 000		9 000		**10 000**	
Promotion, communication, relations publiques, numérique à développer	15 000		34 000		**26 000**	
Déplacements / réceptions personnel CCN	14 000		16 000		**19 000**	
Frais postaux et téléphonie	17 000		18 000		**19 000**	
Déplacements / missions personnel artistique (*Création, Accompagnement et Education*)	39 000		46 000		**50 000**	
Droits d'auteurs Production CCN (*Musique, Partition, Stylisme, etc*)	8 000		22 000		**33 000**	
63. Impôts, taxes	**31 500**	*2%*	**31 000**	*2%*	**29 000**	*2%*
Taxe sur les salaires	29 000		28 000		**26 000**	
Autres impositions	2 500		3 000		**3 000**	
64. Charges de personnel	**1 335 000**	*76%*	**896 000**	*58%*	**944 000**	*59%*
Personnel artistique : *1 chorégraphe CDI & 3 danseurs Gallotta Janv-juin 2016*	179 000		95 000		**105 000**	
Départ/Repositionnement 3 danseurs permanents	494 000		0		**0**	
Personnel administratif & technique : *Maintien de la totalité des salariés en CDI motivés*	454 000		471 000		**478 000**	
Création postes Administration générale et Actions culturelles	77 000		102 000		**104 000**	
Emploi régime intermittence création & accompagnement *(scénographie, son, etc),*	106 000		166 000		**182 000**	
Salaires interventions formation & actions culturelles	25 000		62 000		**75 000**	
Autres charges de gestion courante	**28 000**	*2%*	**42 000**	*3%*	**36 000**	*2%*
Dotation aux amortissements	48 000	*3%*	39 000	*3%*	28 000	*2%*
Dotation aux provisions risques et charges	**11 000**		**32 000**		**23 000**	
Crédit Impôt Compétitivité Emploi	-22 000		-14 000		-16 000	
Résultat de l'exercice précédent si négatif						
TOTAL	**1 767 000**	*100%*	**1 544 000**	*100%*	**1 606 000**	*100%*

PRODUITS (HT)						
	2016		2017		2018	
Produits liés aux missions premières et associées du CCN						
70. Prestations de services	**239 000**	*16%*	**271 500**	*18%*	**293 000**	18%
CESSIONS de spectacles Julie Desprairies extérieur	55 000		70 000		**80 000**	
COPRODUCTIONS partenaires culturels ou opérateurs autre secteur	145 000		160 000		**170 000**	
RECETTES formation professionnelle & amateur *(stages, master class, etc)*	2 000		3 000		**4 000**	
VENTES ouvrages « Composer avec » et autres produits *(DVD, Ciné, Web 3.0...)*	0		500		**1 000**	
SOUTIENS artistiques au projet *(ONDA, Institut français, SACD...)*	0		5 000		**8 000**	
PRODUITS activités annexes *(refacturation écoles, fondation Culture & diversité)*	37 000		33 000		**30 000**	
74. Subventions de fonctionnement	**1 130 000**	*74%*	**1 205 000**	*78%*	**1 230 000**	*77%*
Ministère de la Culture DRAC Rhône-Alpes (*artiste associé à partir de 2017*)	560 000		620 000		**620 000**	
Ville de Grenoble	260 000		260 000		**260 000**	
Conseil départemental de l'Isère (dont axe patrimoine)	160 000		160 000		**160 000**	
Conseil régional Rhône-Alpes *(puis grande région avec l'Auvergne)*	150 000		150 000		**150 000**	
Union européenne (*Creative Europe*)	0		15 000		**40 000**	
74. Subventions affectées à une activité spécifique	**19 000**	*1%*	**41 000**	*3%*	**60 000**	*4%*
Autres ministères *(Agriculture, Economie & tourisme...)*	0		0		**8 000**	
DRAC Education artistique et actions culturelles *(options et jumelage)*	17 000		22 000		**25 000**	*2%*
Région Rhône Alpes& Auvergne *(FIACRE médiation ou international)*	0		3 000		**5 000**	
Département de l'Isère *(Culture et lien social)*	0		4 000		**5 000**	
Ville de Grenoble *(projets avec urbanisme, espaces verts...)*	2 000		3 000		**4 000**	
Grenoble Alpes Métro *(Contrats urbains de Cohésion Sociale)*	0		4 000		**6 000**	
Union européenne *(Erasmus + pour la mobilité de la jeunesse)*	0		5 000		**7 000**	
75. Autres produits	**47 000**	*3%*	**23 000**	*1%*	**18 000**	*1%*
Dons, mécénats, sponsoring	0		11000		**18 000**	
Fondations dont Culture & Diversité pour 5 projets scolaires du quartier	23 000		0		**0**	
Facturation actions culturelles & prestations liées aux tournées	24 000		10 000		**18 000**	
Produits publicitaires ou royalties	0		2 000		**5 000**	
76. Produits financiers	4 000		3 500		3 000	
77. Produits exceptionnels	1 000		1 500		2 000	
78. Reprises sur provisions						
Reprise sur fonds dédiés *pour accompagnement transition*	80 000		0		0	
TOTAL	**1 520 000**	***100%***	**1 544 000**	***100%***	**1 606 000**	*100%*
Valorisation Aides en nature (*fluides, prêt de matériel technique, autres aides*)	25 000	*2%*	35 000	*2%*	48 000	*3%*
TOTAL	**1 545 000**	***100%***	**1 579 000**	***100%***	**1 654 000**	***100%***
Etat / DGCA **Soutien exceptionnel - Transition collaborateurs artistiques***	247 000		0		0	
** Hors direction du CCN (Jean-Claude Gallotta & Mathilde Altaraz)*						

Annexe V
Propositions de collaborations entre le CCN et la MC2

Voici une liste non exhaustive de propositions de collaborations qui sont, peut-être, en partie déjà à l'œuvre.

PROGRAMMATION ARTISTIQUE
- Pré-achat d'un projet de Julie Desprairies chaque année par la MC2 (avec aides en nature), sur plateau ou hors les murs au moins 5 jours à partir de septembre 2016.
- Tournée en décentralisation d'une petite pièce tout terrain conçue par la Chorégraphe-Directrice du CCN ou l'un de ses collaborateurs fidèles.
- Accueil (cession) de l'artiste associé au CCN chaque année à partir de 2017.

PRODUCTION DECORS & COSTUMES
- Utilisation de l'atelier décor et de l'atelier costumes pour les résidences du CCN et les actions culturelles.
- Fabrication de costumes 3 fois par an à la charge de la MC2.
- Fabrication d'accessoires ou de décors légers 3 fois par an à la charge de la MC2.

CONTRIBUTION A LA CULTURE CHOREGRAPHIQUE
- le CCN organise *master classes*, stages, université d'été... en prolongeant la durée de séjour d'artistes accueillis par la MC2. Le CCN paie les prestations pédagogiques, les défraiements et frais de séjour supplémentaires.
- Possibilité d'organiser régulièrement des installations, expositions ou autres formes d'événements (images, photographies, design, etc.) dans les espaces d'accueil du public de l'équipement.

AIDE DE LA MC2 AU CCN
- Personnel d'accueil de la MC2 présent pour toute activité du CCN.
- Communication : mutualisations à inventer.
- Collaboration aux relations avec le public sur toute action du CCN en amont.
- Permanences de cadres du CCN aux soirées danse de la MC2.

PARTAGE DE LOCAUX
- Mode d'emploi à préciser pour les locaux mutualisés avec la MC2 (bureaux, loges, coursives, hall d'accueil, etc.).
- Occupation du petit studio de danse de 267 m^2 : minimum de jours à prévoir dans la convention pour la formation professionnelle et amateur, ainsi que l'éducation artistique et culturelle.
- Exercice annuel d'évacuation incendie commun.

PARTAGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- Favoriser un échange de pratiques par métier ; administration, communication, etc.
- Inciter les équipes à travailler en mode projet (matrices horizontales plutôt que hiérarchie pyramidale), par exemple autour des ateliers de danse co-construits.
- Règle d'utilisation des courriels internes à élaborer ensemble pour rendre les échanges plus efficients.
- Formations obligatoires à mutualiser pour les techniciens (SIAPS, CACES...).

PARTAGE D'INFORMATIONS
- Mise en place d'une réunion mensuelle entre les deux directions ainsi que les cadres concernés (la technique pour les questions de bâtiment, etc.).
- Mise en commun des fichiers publics si cela est techniquement possible.
- Communication du CCN sur tous les spectacles de la MC2 autour desquels des actions culturelles et/ou professionnelles sont organisées (et vice versa).

GROUPEMENT D'ACHATS
- Commande bureautique issue de l'économie circulaire.
- Matériel informatique, téléphonie ou numérique.
- Documentation (abonnements communs ou complémentaires).
- Autres matériels : hygiène, sécurité, technique, etc.

SENSIBILISATION A DES PRATIQUES MOINS ENERGIVORES
- Choix de fournisseurs qui respectent les normes environnementales.
- Formation interne du personnel aux économies d'énergie.
- Incitation aux modes de déplacements doux logement/travail.

CONVIVIALITE
- Organiser un moment annuel fédérateur pour l'ensemble des personnels de cette Maison : rentrée de septembre ou autre date adaptée au rythme des équipes.
- Cours de yoga, chorale, piscine proposés aux pauses déjeuner.

Annexe VI
Fiche de poste administrateur(trice) général(e)

Intitulé du poste : administrateur(trice) général(e)
Statut du poste : Cadre (selon la grille des entreprises du spectacle)
Positionnement du poste dans la structure : L' administrateur(trice) général(e) est rattachée à la directrice artistique. En cas d'absence de celle-ci, elle est responsable du bon fonctionnement du lieu et de l'équipe permanente. Elle peut remplacer la directrice artistique en déplacement sur des décisions opérationnelles. Elle est invitée au Conseil d'administration.
Valeur ajoutée de ce poste : En cohérence avec l'objectif artistique poursuivi, l'administrateur(trice) général(e) aide la direction artistique à traduire les grands axes du projet en méthodologies de travail : prospective, planification stratégique, définition des priorités, faisabilité financière, équipement matériel, recherche de partenaires, ressources humaines, etc.

Fonction :
Transposer la pensée de l'artiste dans un modèle économique novateur en prenant en considération le respect des personnes, les valeurs de service public (honnêteté intellectuelle, transparence, équité, égalité des chances) et les enjeux de transition écologique.

Missions du poste

- Accompagner la vision prospective de l'artiste.
- Garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des activités de la structure (technique, finances, communication, éducation culturelle...).
- Déployer une stratégie de réseau pour l'implantation régionale et nationale du CCN.
- Développer la coopération européenne au sein de la structure, en partenariat avec Le Pacifique-CDC.
- Adapter l'organisation humaine du CCN à l'évolution de l'ambition artistique.
- Prendre en compte la dimension humaine dans tous les projets de la structure.
- Mettre en place une gestion des ressources humaines active, valorisante et auto-génératrice de bien être au travail.
- Impulser un management coopératif et solidaire (qui se réadapte au fil des évolutions).
- Veiller à la cohérence des valeurs du *in situ* dans chaque action portée.
- Gérer les relations extérieures du CCN avec les tutelles, les partenaires, le secteur professionnel.
- Représenter la directrice artistique lors d'instances institutionnelles.

Compétences exigées par le poste

- Diplomatie et négociation
- Analyse fine des enjeux
- Aisance orale et écrite
- Capacité en management collaboratif
- Supervision financière
- Très bon réseau culturel
- Bilingue anglais

Profil requis pour le candidat

- Personne ayant un bon bagage universitaire et une bonne connaissance de l'institution culturelle française
- Adaptabilité, appétit pour le renouvellement et la remise en question, sens critique, loyauté, autonomie, goût de la transmission, qualités d'écoute, capacité à fédérer les personnes.
- Un réseau déjà existant dans la danse contemporaine en Europe et le *in situ* est un plus.
- La maîtrise de plusieurs langues est bienvenue.